



N°48

décembre
2021

Bulletin municipal de Marmoutier



MAIRIE DE MARMOUTIER

5 place du Général de Gaulle BP 25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03 88 70 60 08 ; Fax : 03 88 70 69 68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h / 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h / 14h-17h
Fermeture : mercredi matin
mairie@marmoutier.fr
www.cc-paysdesaverne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAVERNE

16 rue du Zornhoff - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 12 29
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Le vendredi : 8h30-12h / 13h-16h
Président : M. Dominique MULLER
www.cc-paysdesaverne.fr

BIBLIOTHÈQUE

20 rue de l'École - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 83 07
Mardi et jeudi : 14h-17h
Mercredi : 10h-12h / 14h-17h
Vendredi : 17h-19h
Samedi : 10h-12h / 14h-17h
Responsable : M^{me} Virginie ESCHENLOHR
<http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr>
Facebook : Bibliothèque Marmoutier

CIP POINT D'ORGUE

50 rue du Couvent - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 71 46 84
contact@cip-pointdorgue.fr
www.cip-pointdorgue.fr

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SAVERNE

37 Grand'rue - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 91 80 47
contact@tourisme-saverne.fr
www.tourisme-saverne.fr

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE

39 rue de Dettwiller 67704 Saverne Cedex
Tél. : 03 69 33 20 00 / 03 69 33 20 01
Assistante sociale :
M^{me} Brigitte HEIDINGER

MISSION LOCALE DE SAVERNE

1 rue Dagobert Fischer - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 10 08
Liste des assistants maternels agréés :
www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

(impôts, trésorerie, factures d'eau, ordures ménagères, etc...)
11 rue Sainte Marie - BP 80129
67703 Saverne Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00
Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h00
Mail du Service des impôts des particuliers
et des impôts des entreprises (SIP-SIE) :
sip-sie.saverne@dgifp.finances.gouv.fr
Mail de la Trésorerie : t067124@dgifp.finances.gouv.fr

GENDARMERIE NATIONALE

7 rue du Sindelsberg - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - 67440 Marmoutier
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

URGENCES > PORTABLE : 112
> SAMU : 15 > POMPIERS : 18
> MÉDECIN DE GARDE : 15

LA POSTE

17 rue du Gal Leclerc - 67440 Marmoutier
Tél. : 03 88 03 22 31
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 14h-16h30 - Mercredi et samedi : 9h-12h

GAZ DE FRANCE

Urgence sécurité : 0800 47 33 33

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège : 03 88 19 29 19
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex

MAISON DE L'ENFANCE

1 allée de Sasbach-Obersasbach
Multi-accueil : 03 67 41 00 00
Directrice : Audrey SCHUSTER
Périscolaire Maternelle : 03 67 41 00 04
Directrice : Audrey SCHLEGEL
RAM Réseau d'Assistants Maternelles
Responsable : Corinne SCHULER
Tél : 03 67 41 00 02

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Tél. : 03 88 70 62 44
Directrice :
M^{me} Stéphanie CHRISTOFFEL

PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

4 chemin du Schlossgarten - Marmoutier
Tél. : 03 88 89 24 91
Directrice : M^{me} Julie ZOBEL

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2 rue Albert Schweitzer - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 78
Principale : M^{me} Véronique LUTZ

SIVOS : SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE

Tél : 03 88 03 23 37
www.sivos-marmoutier.fr
5, place du Général de Gaulle
Secrétaire : Sharon Thomas
Président : Aimé DANGELSER

SMICTOM DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
Tél. : 03 88 02 21 80
Déchèterie de Marmoutier :
rue de Biegen
Lun : 10h-12h ; 13h-18h
Mar-Ven : 13h-18h
Sam : 9h - 18h

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Claude DRUI
Presbytère catholique - Marmoutier
8 place du Général de Gaulle
Tél. : 03 88 70 61 42

PAROISSE PROTESTANTE

Presbytère protestant
48 rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél. : 03 88 70 20 15

PERMANENCE UNIAT

À la mairie (salle B) sur rendez-vous, à prendre au siège de Strasbourg
Président : M. Michel BODEIN
Tél. : 03 88 15 00 05

SAV FRANCE TÉLÉCOM

1013 (particuliers) - 1015 (professionnels)
1017 (entreprises) : 7j/7 et 24h/24
Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs.
Délai d'intervention : 48 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Guy Pfeiffer - Permanences en mairie tous les vendredis à partir de 14h.
Sur rendez-vous : téléphoner au standard de la mairie au 03 88 70 60 08 ou e-mail à guy.pfeiffer@conciliateurdejustice.fr

CHÈRES MAURIMONASTÉRIENNES, CHERS MAURIMONASTÉRIENS,

L'année 2021 se termine, comme la précédente, marquée par la crise sanitaire et toutes ses conséquences, qui révèlent nos failles et nos faiblesses, mais aussi l'inventivité et la résilience des femmes et des hommes.

Un des maîtres mots actuels est le « manque ». Le début de la crise a révélé au grand jour notre impréparation avec le manque de masques, de blouses, de médicaments, de respirateurs, de personnel de santé (alors que les grèves étaient déjà prémonitoires), etc...

À ce jour, après l'injection de dizaines de milliards d'euros dans l'économie nationale pour que celle-ci redémarre, il manque la matière première, des pièces de toutes sortes et surtout de la main d'œuvre qualifiée.

Le cas de l'automobile est symptomatique. Cette industrie est à la croisée des chemins entre le thermique et l'électrique. La crise révèle que les constructeurs sont des assembleurs fonctionnant en flux tendus. Ainsi, le manque crucial de semi-conducteurs, fabriqués très majoritairement en Extrême-Orient, fait diminuer drastiquement la production, provoquant l'augmentation des coûts d'achats, tant du neuf et par voie de conséquence celle de l'occasion.

Il semblerait que l'industrie automobile va perdre 300 milliards d'euros : où sont les économies ? Il faudrait fabriquer en France et en Europe et maîtriser les flux et l'ensemble de la chaîne. Nous avons perdu sur toute la ligne : beaucoup d'argent, des emplois, le savoir-faire et même la pérennité des entreprises est en jeu. Un chiffre parmi d'autres, le déficit commercial accumulé depuis 2003 équivaut à 900 milliards d'euros. Ce sont des produits achetés ici mais produits ailleurs. Tout le monde se rend compte que nous ne pouvons pas continuer ainsi, il faudra changer complètement de paradigme avec la prégnance du dérèglement climatique.

L'Etat commence naturellement à mettre la pression administrative. Nous aussi nous devons nous atteler à trouver des solutions locales.

Nous sommes happés dans ce tourbillon planétaire et nous devons réagir dans ce contexte.

Le PLU, notre outil de planification local, a enfin abouti. Les contraintes imposées par le législateur sont très fortes, limitant pratiquement toute possibilité d'extension urbaine. Ceci est résumé par l'acronyme ZAN (zéro artificialisation nette). En plus, nous devons prendre en compte les obligations liées à l'ABF (l'Architecte des bâtiments de France). Actuellement, il ne nous reste

qu'un choix : densifier et construire en hauteur. Les enjeux reviennent à l'intérieur de l'espace bâti ; à nous de nous ateler à la reconquête urbaine, notamment pour la mise en valeur des anciens biens emblématiques de l'Abbaye, comme les bâtiments conventuels, l'Ackerhof et le Schlossgarten. Beaucoup de choses ont déjà été initiées, il faudra amplifier le mouvement.

Nous avons la chance de vivre dans un milieu rural, avec des services à la population présents. Nous sommes entourés d'une nature relativement préservée, source de bien-être, de nourriture et de ressources. Nous devons faire de la nature notre alliée. Son exploitation actuelle sans limite provoquera notre perte.

Le mode d'exploitation agricole intensif avance inexorablement, comme en témoigne la maïsification de dizaines d'Ha au sommet de la Kopp à plus de 300m d'altitude, avec les risques de coulées de boues et d'appauvrissement de la terre. Le lobby agricole est très fort et son influence politique est encore déterminante.

Nous avons néanmoins engagés un aménagement foncier de 400 ha, dans le cadre d'un remembrement intercommunal de 1200 ha, sur la partie Nord-Est du ban. Nous voulons préserver absolument nos collines (Kopp, Heckberg...). Dans ce sens, nous avons déposé un dossier ENS (Espace Naturel Sensible) depuis des années auprès du Département ayant pour but de préserver les prairies naturelles et humides (classées ZNIEFF), les haies, les pierriers, les arbres fruitiers hautes tiges, et aussi donner à nos habitant·e·s la possibilité d'exploiter un jardin et un verger.

Le projet d'aménagement de l'ancien abattoir en atelier de transformation va dans ce sens. La nature à notre porte est d'un enjeu crucial. Le circuit court est possible et souhaitable. Même si le projet ENS tarde à cause du lobby agricole, ce travail est à présent bien engagé.

Pour terminer, un mot de l'écrivain allemand Friedrich SCHILLER, qui met en exergue que l'homme peut vivre des réalités totalement gratuites : « l'homme devient réellement homme quand il joue, quand il rit, quand il pleure, quand il aime, quand il prie, bref quand il ne met pas de but dans son activité ».

Belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Je vous souhaite de tout coeur de faire le plein d'énergie pour la nouvelle année.

Jean-Claude Weil,
Maire de Marmoutier



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2021

- Approbation de l'avenant n°1 de 3 480 € HT avec la société EPSL pour les travaux de création de l'aire de loisirs intergénérationnelle du Schlossgarten, ce qui porte le montant total du marché à 132 091 € HT/154 333.20 € TTC ;
- Attribution du marché de rénovation de l'éclairage public de l'ancien lotissement comprenant le remplacement de 35 candélabres (rue du Griffon – rue du Brotsch – rue des Vosges – rue du Haut Barr). A SOBECA pour un montant de 65 208 € TTC ;
- Adhésion à la convention de groupement de commandes pour l'achat et le financement de stationnements vélo sécurisés et de services vélo avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne dans le cadre du Plan Vélo
- Vente du dernier terrain du lotissement de la rue de la Gare pour un montant de 118 008 € TTC ;
- Acquisition de l'immeuble S3P285 de 0.39 are rue du Couvent(adossé à l'ancienne grange dimière devenue Centre Européen de l'Orgue) pour 15 900 € TTC en vue de sa démolition ;
- Acquisition de deux terrains de 10.28 ares et de 4.71 ares pour un prix total de 974.35 € au lieudit « Untere Limmerratt » ;
- Dénonciation du bail emphytéotique administratif du 5/10/2006 signé avec la communauté de communes pour la mise à disposition de terrain nécessaire à l'aménagement d'une piste cyclable d'apprentissage, dite « Bretzel », rue de la Gare ; l'équipement revient dans le patrimoine communal ;
- Location de locaux de l'ancienne gare (ancienne halte-garderie Colin-Coline) à la Collectivité Européenne d'Alsace (services de l'accueil de jour/ accueil familial renforcé et de la Maison Territorialisée sur le territoire de Saverne) pour un loyer mensuel de 500 €/avance sur charges mensuelles de 80 € ;
- Versement d'une subvention de 200 € à l'association « Mathématiques sans Frontières » qui organise un concours auquel participe le collège Léonard de Vinci de Marmoutier ;
- Approbation du programme du Vème Symposium de Sculpture sur Pierre pour un montant de 15 000 € et du plan de financement associé (subventions Région Grad Est et CeA)
- Approbation du projet de transformation de l'ancien abattoir de la rue du Sindelsberg en atelier de transformation de fruits ; le coût prévisionnel de rénovation du bâtiment se monte à 100 000 € HT ;
- Opposition au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à l'échelon intercommunal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

- Approbation du Plan Local d'Urbanisme ;
- Instauration du Droit de Prémption Urbain associé au nouveau PLU ;
- Fixation du loyer du logement 18 rue du Couvent à 450 € ;
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un sas d'entrée de la salle communale et de l'aménagement de ses abords à l'architecte Emmanuel Voltz de Westhouse-Marmoutier pour un montant de travaux estimé à 70 000 € HT (honoraires : part fixe de 480 € TTC et 8% du coût des travaux)
- Attribution du marché d'aménagement de l'ancien abattoir en atelier de transformation de fruits à l'architecte Emmanuel Voltz de Westhouse-Marmoutier pour un montant de travaux estimé à 106 000 € HT (honoraires : conception -part fixe de 1800 € TTC et 3.5% du coût des travaux pour la mission DCE)
- Répartition des subventions de fonctionnement 2021 aux associations :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION 2021
LETS DANCE	810 €
AECM	720 €
MAURIROCK	1 030 €
AMIS DES ORGUES	570 €
LA FORGE	1 220 €
CHORALE Ste CECILE	1 000 €
DU SAPIN AU BAOBAB	670 €
COMMUNES S/FRONTIÈRES	1 020 €
ETPM	790 €
SABOTS RANDO	540 €
MAR'MOTS	1 020 €
TOTAL ASS. CULTURE ET LOISIRS	9 390 €
F.C.M (football)	1 615 €
C.S.E. (tennis de table)	1 473 €
SG 06 (gym+form+tennis)	1 641 €
ALPHA (handball)	3 218 €
BOXING CLUB (boxe)	1 881 €
GYM MARMOUTIER (gym)	1 860 €
TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES	11 688 €

- Versement d'une subvention de 1000 € à l'association PRO GEROLDSECK afin de procéder aux travaux de sécurisation d'urgence du site suite à un écroulement sur un mur de courtine ;
- Approbation de la convention d'amortissement des emprunts sur compétences restituées (voirie et scolaire) avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne suite à l'approbation des statuts communautaires prenant effet au 1er janvier 2018. Le tableau d'échelonnement des remboursements concernant la commune de Marmoutier selon le tableau suivant ;
- les participations calculées pour 2018, 2019, 2020 et 2021 sont recouvrées en 2021 ;

Année	Marmoutier						Total
	Voie		Scolaire		Total		
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	
2018	15 090,27 €	2 715,16 €	103 761,85 €	18 149,82 €	118 852,11 €	20 864,98 €	139 717,09 €
2019	15 153,88 €	2 201,91 €	104 930,19 €	14 573,42 €	120 084,07 €	16 775,33 €	136 859,40 €
2020	12 623,67 €	1 686,58 €	95 453,25 €	10 953,30 €	108 076,92 €	12 639,89 €	120 716,81 €
2021	4 903,73 €	1 370,96 €	51 873,38 €	8 180,02 €	56 777,12 €	9 550,98 €	66 328,10 €
2022	4 973,75 €	1 174,23 €	31 645,07 €	6 691,46 €	36 618,82 €	7 865,69 €	44 484,52 €
2023	5 046,04 €	975,23 €	29 299,67 €	5 723,31 €	34 345,71 €	6 698,55 €	41 044,25 €
2024	5 120,68 €	773,88 €	29 637,02 €	4 773,67 €	34 757,71 €	5 547,55 €	40 305,26 €
2025	5 187,75 €	570,10 €	29 985,34 €	3 813,08 €	35 183,09 €	4 383,19 €	39 566,28 €
2026	5 277,32 €	363,82 €	30 344,98 €	2 841,17 €	35 622,30 €	3 205,00 €	38 827,30 €
2027	3 985,16 €	162,88 €	25 799,28 €	1 885,91 €	29 784,44 €	2 048,79 €	31 833,23 €
2028	2 895,68 €	54,30 €	21 265,69 €	1 258,59 €	23 981,36 €	1 312,89 €	25 274,25 €
2029	- €	- €	9 081,70 €	854,24 €	9 081,70 €	854,24 €	9 935,94 €
2030	- €	- €	9 081,70 €	695,32 €	9 081,70 €	695,32 €	9 777,01 €
2031	- €	- €	9 081,70 €	536,38 €	9 081,70 €	536,38 €	9 618,08 €
2032	- €	- €	9 081,70 €	377,46 €	9 081,70 €	377,46 €	9 459,15 €
2033	- €	- €	9 081,70 €	218,53 €	9 081,70 €	218,53 €	9 300,22 €
2034	- €	- €	6 811,14 €	59,59 €	6 811,14 €	59,59 €	6 870,74 €

- Approbation de la proposition de convention entre la commune de Marmoutier et le SIVOS Les Jardins de l'Abbaye pour le remboursement de la part des emprunts scolaires ;
- Création de deux emplois à temps complet non titulaire suite à accroissement temporaire d'activité (Adjoint technique et Adjoint territorial du Patrimoine) ;
- Attribution d'une subvention de 276 € à l'Amicale des Maires de Saverne ;
- Approbation d'un avenant de 1 400 € HT au marché de rénovation des courts de tennis attribué à COTENNIS de Molsheim, portant le total du marché à 47 170 € HT/56 604 € TTC ;
- Adoption de la dénomination « Espace éducatif intercommunal Albert-Kahn » pour le site scolaire Schlossgarten (écoles, périscolaire « L'île aux Enfants », Maison de l'Enfance, salle multifonctions).

Opération 83 Courts de tennis : prévoir des crédits d'ordre budgétaire pour le remboursement de l'avance versée à l'entreprise avant travaux

Op 150 – Eclairage public : abonder les crédits budgétaires de 5 208 € (rénovation éclairage ancien lotissement) et de 7 595 € (mise en place de 6 candélabres accès aire de jeux Schlossgarten)

Op 175 – Salle multifonctions : abonder de 900 € (borne extérieure pour la gestion des ouvertures de la salle)

Op 193 – Extension voirie communale – accès à la Maison de l'Enfance : inscrire l'intégralité de la créance à reverser à la CCPS pour les travaux réalisés en délégation de maîtrise d'ouvrage – réduire les crédits prévus en recette car le reversement s'applique sur le montant HT des travaux et non sur le montant TTC.

Renouvellement de l'adhésion de la commune à la plateforme de profil d'acheteur « Alsace Marchés Publics ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2021

Adoption de la modification budgétaire n°1 selon la répartition suivante : (voir tableau ci-dessous).

BUDGET PRINCIPAL					
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Intitulé	montant	Imputation	Intitulé	montant
020	<i>Dépenses imprévues</i>	- 56 327,00 €			
<i>2138-041</i>	<i>Autres constructions</i>	11 000,00 €	2238 041	<i>Autres constructions</i>	11 000,00 €
<i>2041512-193</i>	<i>Fonds de concours</i>	- 55 000,00 €	13151 193	<i>GPF de rattachement</i>	- 6 089,00 €
<i>2151 193</i>	<i>Réseaux de Voirie</i>	91 338,00 €			
<i>21534 150</i>	<i>Réseau électrification</i>	13 000,00 €			
<i>2188 175</i>	<i>Salle multifonctions</i>	900,00 €			
Total		4 911,00 €	Total		4 911,00 €

NAISSANCES

DEVECI Adal

né le 08 mai 2021 à Saverne

WEISS Athéna Marie Valérie

née le 18 juin 2021 à Saverne

MATHERN Valentin

né le 23 juin 2021 à Saverne

NETH Marin Théodore

né le 08 juillet 2021 à Saverne

COLNAT Côme François Jacky

né le 14 juillet 2021 à Saverne

LOUSSAEIF Esra

née le 21 septembre 2021 à Saverne

MARXER Ilan Didier Eric

né le 14 septembre 2021 à Saverne

HRITUC Béatrice Maria

née le 28 septembre 2021 à Saverne

KHEMILA Hamza

né le né le 08 octobre 2021 à Saverne

DASSIMY Alix

né le 08 octobre 2021 à Strasbourg

MARIAGES

IBEN KHALIFA Khaled et SOUMAYA Amel

mariés le 05 juin 2021

WALTER Yannick et CHARLIER Manon Anastasia Danielle Christiane

mariés le 12 juin 2021

D'EIMAR de JABRUN Cyprien François Marie et MESSMER Noémie Thérèse Marie

mariés le 03 juillet 2021

BARBIER Florian Jacques Pierre et BARDON Hélène Julie

mariés le 03 juillet 2021

KHAROUF Fahmi et WERST Virginie Patricia

mariés le 09 juillet 2021

ZWICK Thierry Jean-Marie et RENAULT Aurélie

mariés le 07 août 2021

BIETH Florian André Joffrey et WENDLING Marie-Eva Claudia

mariés le 09 septembre 2021

SUY Lomen et OZCAVDAR Kubra

mariés le 17 septembre 2021

DESSERT Alexandre François et CUNY Amélie

mariés le 09 octobre 2021

DÉCÈS

BRENNER Clémence Marie Madeleine

décédée le 27 mai 2021 à Marmoutier à 84 ans

AZNAR Michel Alfred

décédé le 27 mai 2021 à Marmoutier à 62 ans

HAMBURGER Lucien Alfred

décédé le 04 juin 2021 à Marmoutier à 94 ans

REBMANN née KELDENICH Françoise Anne-Marie

décédée le 08 juin 2021 à Marmoutier à 72 ans

LEHMANN Camille Aloïse

décédé le 12 septembre 2021 à La Petite-Pierre à 99 ans

MARTI née DUPUIS Solange

décédée le 30 septembre 2021 à Marmoutier à 69 ans

REBMANN Alfred Antoine

décédé le 22 octobre 2021 à Marmoutier à 80 ans

PFISTER née BUCHHOLTZ Marie-Joséphine

décédée le 02 novembre 2021 à Saverne à 88 ans

PACS

BENO Jordan et DONTENWILL Alexia

se sont pacsés le 17 août 2021

WEBER Fernand et HEIM Gabrielle

se sont pacsés le 23 septembre 2021

95ÈME ANNIVERSAIRE

BAER Gérard

né le 26 juillet 1926

BURCKEL René

né le 03 août 1926

KRAEMER Roger

né le 27 septembre 1926

LIEHN née CROMER Marie-Thérèse

née le 22 octobre 1926

GUTH Marcel Charles

né le 20 novembre 1926

90ÈME ANNIVERSAIRE

FELTEN née KOCHENBURGER Valérie

née le 28 février 1931

LUX André

né le 15 mars 1931

HANTZ née LUTTMANN Anne

née le 18 avril 1931

WEIL née GEORGER Marguerite

née le 14 mai 1931

KLEINKLAUS Marcel

né le 30 mai 1931

MULLER née DIETICH Germaine

née le 20 octobre 1931

NOCE DE DIAMANT

GUIRAUD Jean-Pierre et SCHUE Yolande

mariés le 08 juillet 1961

THORAVAL Francis et MONTGNAVELLI Paulette

mariés le 29 juillet 1961

CASPAR Joseph et KIMMENAU Simone

mariés le 04 août 1961

FAESSEL François et JABLONSKI Edwige

mariés le 03 novembre 1961

RIEDINGER Alfred et SCHAUINGER Marguerite

mariés le 29 novembre 1961

NOCE D'OR

DUTHEL Ginot et RICHERT Jacqueline

mariés le 08 janvier 1971

WINTZERITH Jean-Paul et BUCHHOLTZ Elisabeth

mariés le 28 mai 1971

VASQUEZ René et BOUKHECHA Zohra

mariés le 03 juin 1971

LERCH Jean-Paul François et HERSTER Lily

mariés le 09 juillet 1971

LUTTMANN Rémy et DANICHERT Bernadette

mariés le 23 juillet 1971

LERCH Jean-Paul et DACH Stéphanie

mariés le 17 septembre 1971

Initiation à la tablette numérique

**ATELIER
INITIATION
À LA TABLETTE NUMÉRIQUE
POUR SENIORS (60 ANS ET PLUS)**

Avec le soutien de  proposé par  **SOS FUTUR** Et la ville de Marmoutier 

> Du vendredi 28 janvier au vendredi 29 avril 2022

> Renseignements et inscriptions au 03 88 70 60 08 auprès de la mairie de Marmoutier



Niveau découverte **Gratuit** **10 séances** **Vendredi de 14h à 16h** **Mairie Marmoutier**

NE SUBISSEZ PLUS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES !

Vous appréhendez les nouvelles technologies ? Vous êtes curieux de les découvrir mais vous ne savez pas par où commencer ?

Vous n'avez jamais touché une tablette numérique et cela vous semble trop compliqué ? Cet atelier est fait pour vous !

Nous allons vous aider à démystifier cet outil et vous apprendre les premiers gestes nécessaires à une prise en main. Nous vous accompagnons de manière ludique et conviviale pour que les nouvelles technologies deviennent enfin un vrai plaisir !

CALENDRIER DES SÉANCES

Séance 1 : Vendredi 28 janvier 2022 de 14h à 16h

Séance 2 : Vendredi 18 février 2022 de 14h à 16h

Séance 3 : Vendredi 25 février 2022 de 14h à 16h

Séance 4 : Vendredi 04 mars 2022 de 14h à 16h

Séance 5 : Vendredi 18 mars 2022 de 14h à 16h

Séance 6 : Vendredi 25 mars 2022 de 14h à 16h

Séance 7 : Vendredi 1er avril 2022 de 14h à 16h

Séance 8 : Vendredi 15 avril 2022 de 14h à 16h

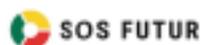
Séance 9 : Vendredi 22 avril 2022 de 14h à 16h

Séance 10 : Vendredi 29 avril 2022 de 14h à 16h

Toutes les séances se dérouleront dans une salle de la mairie de Marmoutier.

PARTENAIRES

Les Ateliers Multimédia d'Initiation Seniors - des AMS près de chez vous - ont été co-développés par SOS FUTUR et l'Office Nancéien des Personnes Agées et sont déployés avec le soutien de la conférence des financeurs d'Alsace et la collaboration de la ville de Marmoutier.



Commande de vin

COMMANDE DE VIN DE VOUVRAY, ABBAYE DE MARMOUTIER.

Au début du deuxième millénaire, l'abbaye de Marmoutier était devenue une des plus grandes abbayes d'Europe occidentale, entourée d'un vignoble florissant sur les coteaux de la Loire de Tours aux vallées vouvrillonnes.

La révolution de 1789 porta un coup fatal à l'abbaye et le phylloxera scella l'histoire de la vigne de Saint Martin.

Le comité des vins de Touraine et la ville de Tours ont refait vivre cet endroit historique.

En 1995, la replantation du clos de Rougemont donna naissance au vin blanc de l'abbaye de Marmoutier doté d'un magnifique équilibre de minéralité, acidité et fruité pour un vin sec. Ce vin généreux et sapide est une belle

façon de rendre hommage à Saint-Martin, que l'on dit être le « père du terroir de Vouvray ».

A la demande de nos concitoyens, nous proposons de faire une commande groupée pour tous ceux qui aimeraient acheter ce vin, au prix de 11 € transport inclus, si la commande atteint 120 bouteilles. Livraison à la mairie.

Inscription chez Aurélie à l'accueil.

Dès que la commande sera faite, nous vous contacterons pour les modalités de règlement.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les délais d'inscription

La date de limite d'inscription est fixée au 6e vendredi précédant le scrutin.

Ce délai peut être rallongé dans certains cas particuliers :

- les jeunes qui atteignent la majorité
- les personnes qui acquièrent la nationalité française
- les fonctionnaires mutés ou faisant valoir leur droit à la retraite,
- les personnes changeant de commune pour raisons professionnelles (hors mutation ou départ à la retraite),



L'inscription est en revanche automatique :

- pour les jeunes qui atteignent 18 ans, sous réserve toutefois qu'ils se soient fait recenser au moment de leurs 16 ans,
- à l'occasion de l'acquisition de la nationalité française.

Les démarches

Vous pouvez également télécharger le formulaire de demande d'inscription, le remplir et nous le retourner par courrier, accompagné d'une photocopie des justificatifs nécessaires.

Si vous êtes en mesure de scanner les justificatifs nécessaires, vous avez enfin la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales par internet.

Pour accéder à ce service en ligne, rendez-vous sur la page :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Les pièces à fournir

- le formulaire de demande d'inscription
- Votre pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture de téléphone portable) ou un justificatif de contribution aux impôts locaux depuis 2 ans.

Vérifier sa situation sur les listes électorales

Depuis 2019, les électeurs ont la possibilité, directement sur internet, de vérifier s'ils sont bien inscrits sur les listes électorales de leur commune. Pour ce faire, il suffit d'utiliser le service en ligne qui est disponible ici :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Calendrier électoral 2022 :

Dates de l'élection Présidentielle :

Les dimanches 10 et 24 avril 2022

Dates des élections législatives :

Les dimanches 12 et 19 juin 2022

ATTENTION : CHANGEMENT DES BUREAUX DE VOTE

Par arrêté du 10 août 2021 la détermination du périmètre des bureaux de vote de la commune de Marmoutier pour l'année 2022 se fera comme indiqué ci-dessous :

En effet, **pour les prochaines élections l'ensemble des bureaux de vote est transféré DANS LA SALLE MULTIFONCTIONS, Chemin du Schlossgarten.**

Votre nouveau bureau de vote est indiqué sur votre nouvelle carte d'électeur. Nous vous recommandons donc de bien veiller à un éventuel changement.

Vos 2 bureaux de vote :

Marmoutier	0001	Salle multifonctions Chemin du Schlossgarten	Ackerhof – Air et Vie Willersholtz – Rue Emile Bastian – Rue Bloecherplatz – Lieu-dit Bois Genièvre – Rue du Couvent – Rue de Dimbsthal – Rue de la Gare – Place du Général de Gaulle – Rue du Sergent Hoff – Rue de l'Hôpital – Place du Colonel de la Horie – Rue des Jardins – Rue du Général Leclerc – Rue du 22 Novembre – Rue Pérolles – Rue du Plan – Rue du Pont – Rue des Romains – Rue Saint-Denis – Rue Saint-Martin – Rue Saint-Quirin – Rue de Salenthal – Rue Albert Schweitzer – Rue de Schwenheim – Impasse de la Scierie – Rue du Sel – Rue de la Source – Rue de la Synagogue – Trifelstrasse – Rue de la Tuilerie
	0002	Salle multifonctions Chemin du Schlossgarten	Rue d'Altenberg – Lieu-dit Auenwald – Impasse des Aulnes – Rue du Berger – Rue Biegen – Rue du Brotsch – Lieu-dit Buchberg – Impasse du Chemin de Fer – Rue des Bâbles – Rue du Geroldseck – Rue du Griffon – Rue Gutleutfeld – Rue du Haselbach – Rue du Haut Barr – Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – Rue du Moulin – Rue Neuve – Rue de la Prairie – Route Départementale 218 – Route Nationale 4 – Impasse Saint-Benoît – Rue Saint-Blaise – Rue Schwartzweg – Rue du Sindelsberg – Rue du Stade – Rue de Thal – Rue des Vosges

Site internet de la Ville de Marmoutier

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Depuis le 1er décembre, le nouveau site internet mis au point par la mairie de Marmoutier est en ligne.



En cours de déploiement, il vous permet d'effectuer des démarches en lignes et de vous informer sur les dernières actualités et prochains événements dans votre commune.

Une rubrique est consacrée aux diverses activités

disponibles à proximité : visites culturelles, circuits, sport, musique, etc.

Des annuaires des entreprises et des associations seront prochainement consultables sur le site.

Vous pouvez également y chercher des informations pratiques sur les écoles, les périscolaires, les services de santé et de prévention, la gestion des déchets, ou encore les travaux en cours.

Enfin, Une version numérisée des derniers bulletins municipaux sera disponible sur le site.

Adresse du site : www.marmoutier.fr

OPÉRATION « CHÈQUES CADEAUX » PROPOSÉS POUR LES SENIORS DE MARMOUTIER

Contrairement à l'annulation du traditionnel repas des aînés proposé tous les ans habituellement par le centre communal d'action sociale (CCAS), aux personnes de 70 ans et plus, il n'était pas question de tout annuler pour autant.

On dit souvent que l'argent ne fait pas le bonheur. Le dicton n'a sans doute jamais été aussi vrai que pour l'année passée, avec la crise sanitaire.

Aussi, la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale de Marmoutier ont réfléchi à la façon de vous offrir un peu de chaleur. Nous avons décidé d'innover et de remplacer le repas par des chèques cadeaux.

En plus de faire plaisir, ces chèques contribueront aussi à soutenir l'économie locale, à utiliser auprès des commerces et artisans de la commune participants.

Chaque demandeur a ainsi pu recevoir 2 chèques d'une valeur unitaire de 15 € soit 30 € au total.



Éclairage public

COUPURE NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Suite à notre consultation publique et comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, la Ville de Marmoutier a procédé à la mise en place de la coupure nocturne de l'éclairage public de minuit à 5h.

La carte initialement prévue a été légèrement modifiée du fait de contraintes techniques :

- Rue Emile Bastian : extinction dès 23h00 au lieu de minuit
- Une partie de la rue du Berger reste éclairée
- Rue du 22 novembre (en sens unique) et rue de l'Hôpital seront éteintes après remplacement du coffret électrique
- Rue du 22 novembre et rue du Sergent Hoff éteintes
- Rue du Sindelsberg éteinte

La Ville de Marmoutier reviendra vers vous au printemps prochain afin de vous communiquer les résultats de cette expérimentation.

LA COMMUNE SE DOTE D'UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

La Conseil Municipal de Marmoutier a approuvé son PLU en date du 28 juin 2021 à l'unanimité. Il est aujourd'hui applicable et opposable sur tout le territoire de Marmoutier.

Le PLU est un document d'urbanisme de portée règlementaire. C'est sur cette base que sont instruites et délivrées les autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables de travaux, permis d'aménager ou démolir...

Le PLU est aussi un outil de planification qui sert à organiser l'aménagement de la commune pour la ou les prochaines décennies.

Ce document délimite les zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles. En fonction de ce classement, il définit ce que chaque propriétaire peut ou ne peut pas construire sur chaque parcelle et dans quelles conditions.

Ce document est consultable en Mairie ou sur le site du service public suivant :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/?document=3a838b7e0825b454496a2bc46d118126>

Quelle commune voulons-nous transmettre à nos enfants ?

Petit rappel, l'ancien document à savoir le plan d'occupation des sols de Marmoutier avait été approuvé le 27/04/1993 et a fait l'objet de plusieurs évolutions par voie de modification ou de mise en compatibilité.

POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE :

La commune de Marmoutier en tant que bourg-centre constitue l'un des trois pôles d'appui au sein de l'aire urbaine de Saverne dont elle fait partie. Elle joue un rôle de polarité au sein de cette aire urbaine, du fait du nombre d'emplois qu'elle génère, de son niveau d'équipement et de services (collège, accueil périscolaire, médecins, laboratoire d'analyses médicales, infrastructures sportives et sociales...), de la présence d'une grande zone commerciale, locomotive commerciale à l'échelle de l'aire urbaine, son commerce de proximité ainsi que son tissu associatif. Par ailleurs, la commune de Marmoutier possède un patrimoine riche avec, notamment l'Abbatiale, les bâtiments conventuels, le Centre d'Interprétation du Patrimoine Point d'Orgue et le Musée.

Dans le cadre de cette polarité au sein du territoire, la commune de Marmoutier se devait de faire évoluer son document d'urbanisme afin de pouvoir continuer à exercer sa fonction de pôle d'appui et de services au territoire.

Pour ce faire, la commune de Marmoutier a engagé la révision de son POS pour sa transformation en PLU en 2003. Puis elle a été soumise à partir de 2017, de par la loi, au RNU et ce jusqu'à la présente approbation.

LES OBJECTIFS :

Concrètement, **les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables** du Plu ont été débattues en dates du 27/07/2009 et le 09/11/2012.

Le projet communal consiste entre autres à : **redynamiser le centre ancien, densifier les zones d'extension diffuses** tout en **préservant des zones vertes**, mieux contrôler la densification par des règles d'urbanisme adaptées, **redéfinir les zones d'urbanisation future** en adéquation avec les besoins, **conforter le centre bourg et développer sa zone d'activités**.

Ce projet donne également une place importante à la **préservation des paysages**, des milieux naturels et du cadre de vie, en visant à assurer un équilibre entre les entités paysagères et assurer leur diversité, préserver et **mettre en valeur le patrimoine architectural**, veiller à une intégration harmonieuse des nouvelles opérations, préserver et valoriser les espaces de respiration, **protéger les milieux et sites écologiques** et paysagers avec son patrimoine arboré remarquable, **réduire les nuisances et les risques**. D'ailleurs, la Commune a, parallèlement à cette opération, engagé une procédure pour créer un Espace Naturel Sensible.

L'enquête publique s'est tenue du 9 novembre au 9 décembre 2020 sous forme physique et par voie dématérialisée. Elle a reçu un avis favorable (A/R) du Commissaire enquêteur.

La consultation et les négociations avec des **personnes publics associées au PLU** ont **conduit le projet** à une grande **modération de la consommation de l'espace** et de la lutte contre l'étalement urbain.

LES SITES DE DÉVELOPPEMENTS :

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation :

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives qui peuvent porter sur un secteur donné du territoire. En ce qui nous concerne, deux sites font l'objet d'une d'OAP.

Le site du Schlossgarten :

Ce secteur (zonage UBb/1AUb) destinée principalement à de l'habitat jumelé au Nord-Ouest du centre ancien, dans le prolongement des équipements publics : salle multifonction et espace éducatif A Kahn devra prendre en compte la sensibilité historique et paysagère du site liée à l'ensemble conventuel de l'ancienne Abbaye et à la zone naturelle ceinturée du mur blanc.



Image satellite Google

Son aménagement nécessitera un élargissement du chemin du Schlossgarten, qui devra être arboré en allée avec des constructions simples, peu élevées, noyées dans la végétation.

Le site du Mattgarten :

Ce secteur (zonage 1AUa) entre la Rue du Gal. Leclerc, la rue de la source et la rue Emile Bastian pourra accueillir des constructions à partir des accès en attentes et des liaisons piétonnes à créer vers le centre-ville dans le respect des milieux humides existants et d'une zone tampon le long du ruisseau.

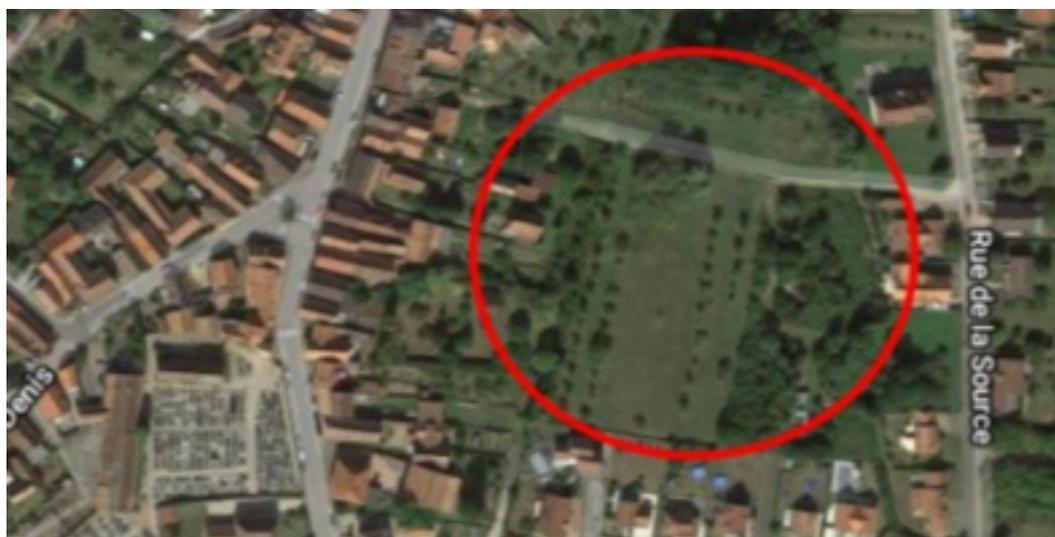


Image satellite Google

La réserve foncière 'OUEST'

Ce secteur (zonage 2AU) est destiné au développement d'une zone d'habitat future, il se situe à l'Ouest de l'emprise de l'ancienne voie ferrée dans le prolongement du quartier St Denis, de la rue St Quirin et de la Rue de Salenthal.

N'étant pas desservi par les réseaux, l'ouverture à l'urbanisation de cette zone devra faire l'objet soit d'une modification ou d'une révision du PLU qui nécessitera de justifier le moment venu de son ouverture.



Image satellite Google

La vocation de site est de constituer une réserve foncière pour permettre de lui assurer un développement dans le temps et de valoriser la proximité des équipements publics et assurer un bouclage des voies qui aujourd'hui buttent sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée.

L'occupation du ban communal en quelques chiffres :

- **surface urbanisée : 161.24 ha** de surface urbaine qui correspond à **11%** du ban communal
- **surface agricole : 442.99 ha** qui correspond à **31 %** du ban communal : cultures principales : prairies et céréales
- **surface naturelle : 814.96 ha** de surface qui correspond à **57 %** du ban communal

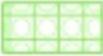
RECONDUCTION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :

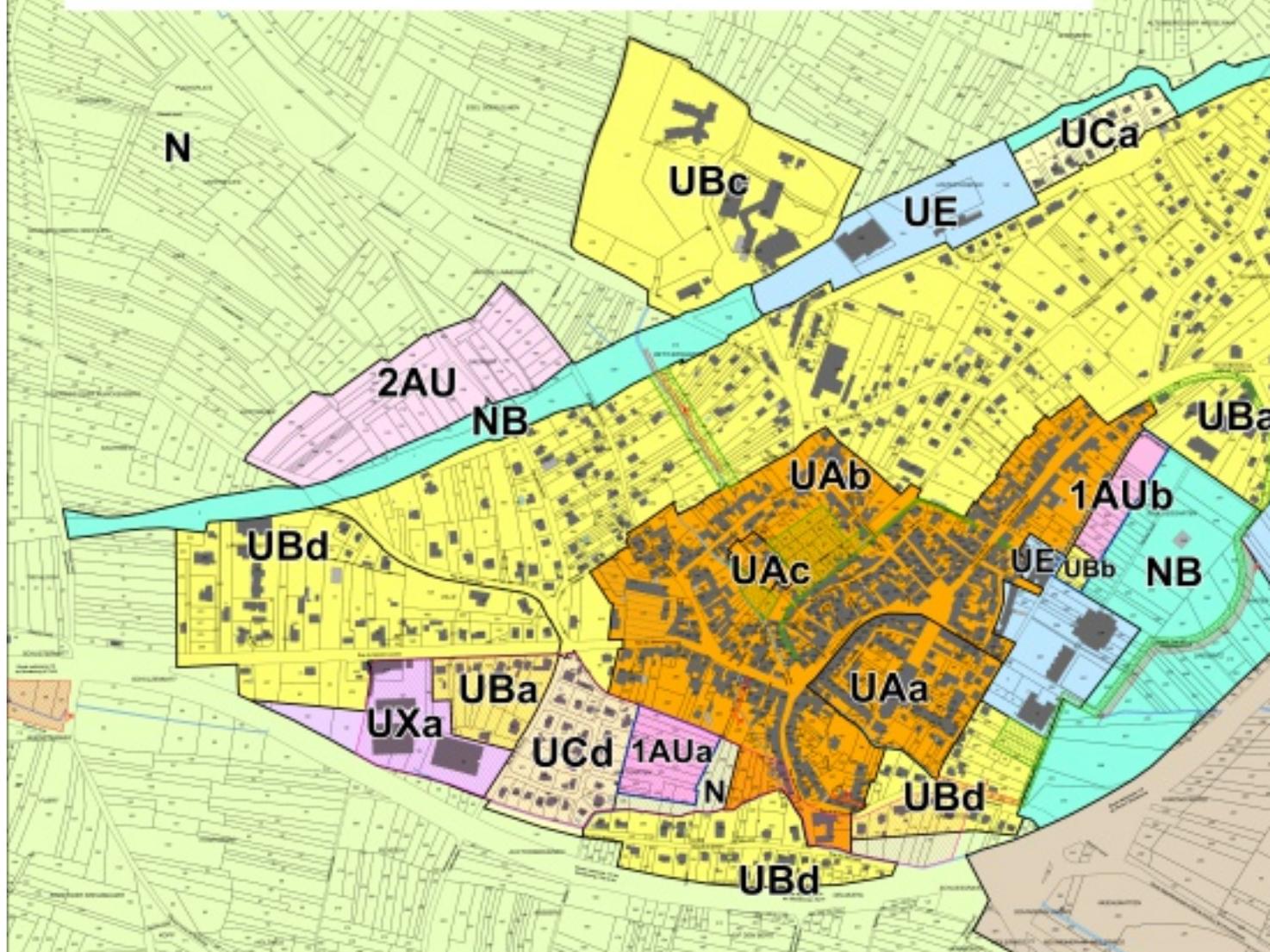
Le PLU constituant un nouveau document d'urbanisme, le Conseil municipal a dû réinstaurer le D.P.U. pour le mettre en cohérence avec ce règlement d'urbanisme.

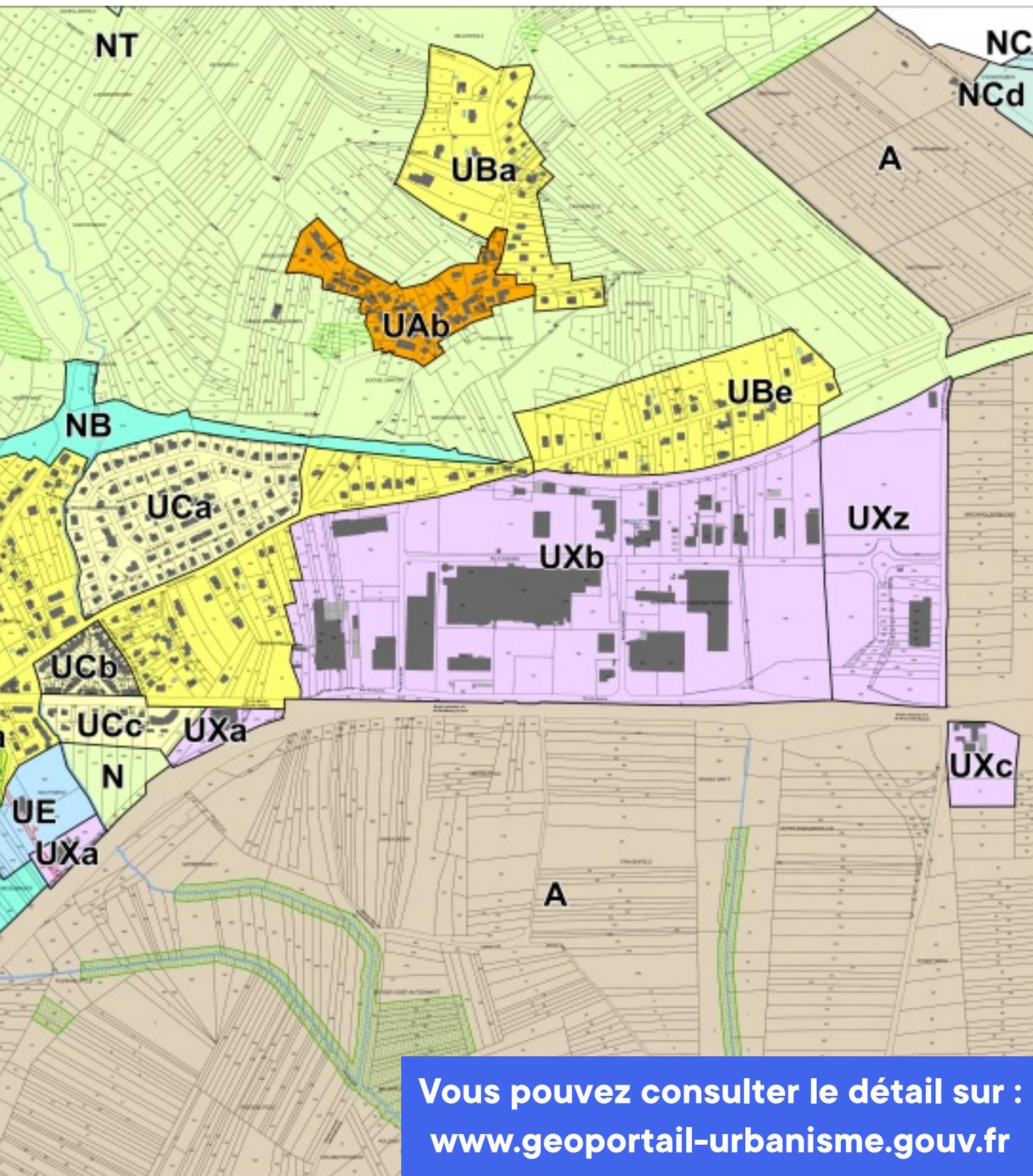
Il s'exerce dans les zones U (urbaines) mais aussi dans la AU afin de permettre la constitution de la réserve foncière.

La Municipalité adresse ses meilleurs remerciements au bureau d'études O.T.E. et à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique pour leur fidélité et leur investissement dans ce projet.

ZONAGE P.L.U. de Marmoutier

- * élément remarquable du paysage (au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme)
-  Secteur avec conditions spéciales de construction (au titre de l'article R123-11b du Code de l'Urbanisme)
-  Espace Boisé Classé
-  Emplacement Réservé
-  Élément de paysage à préserver (au titre des articles L.151-19 ou L.151-23 du Code de l'urbanisme)
-  Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation





- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| A Zones agricoles | N Zones naturelles |
| U Zones urbaines | AU Zones à urbaniser |

CONCERTATION PUBLIQUE SUR L'AMÉNAGEMENT DE VOTRE TERRITOIRE !

Le Schéma de COhérence Territoriale, élaboré sous l'égide du PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau, présidé par Stéphane Leyenberger, est un document de planification qui porte la vision d'avenir du territoire à l'échelle des trois communautés de communes qui composent son périmètre (communauté de communes de Hanau La Petite Pierre, communauté de communes de l'Alsace Bossue, communauté de communes du Pays de Saverne).

Le SCOT fixe ainsi le cadre, à 20 ans, de toutes les politiques publiques à l'échelle du Pays de Saverne Plaine et Plateau (habitat, déplacements, environnement, économie, équipements...) et les met en cohérence afin d'une part de répondre aux objectifs d'une gestion économe du foncier et plus globalement de la préservation des ressources du territoire pour les générations futures et d'autre part satisfaire aux besoins des habitants.

Les élus communaux à travers leur compétence « urbanisme » déclinent ensuite à la parcelle la stratégie portée par le SCOT en autorisant ou non les constructions dans leur plan local d'urbanisme (PLU). Ils ont donc en main deux outils complémentaires : le SCOT pour préciser leur stratégie à long terme et le PLU pour la rendre opérationnelle.

Un SCOT se construit en 3 étapes :

- Un état des lieux du territoire pour identifier les enjeux prioritaires ;
- Un projet d'aménagement stratégique (PAS) comprenant la vision d'avenir. Il s'agit du projet politique à partir duquel se déclinera le DOO qui s'imposera aux documents d'urbanisme ;
- Les leviers d'actions inscrits dans le document d'orientation et d'objectif (DOO).

Le diagnostic de notre territoire a relevé les enjeux suivants :

- Un territoire composite doté de puissants facteurs de convergence et de cohérence (un territoire de passage, le massif des Vosges du Nord, un tissu productif) avec une influence croissante des métropoles, et tout particulièrement de l'Eurométropole strasbourgeoise, qui interpelle la trajectoire du territoire (perte d'attractivité résidentielle globale et de manière plus forte dans les centralités, une progression enrayée des emplois présidentiels qui impacte l'économie locale ...);
- Des opportunités de relance du développement en s'appuyant sur une cohérence renouvelée, par un rayonnement du territoire à 360° pour éviter à terme le scénario d'inscription exclusive dans l'influence de l'Eurométropole strasbourgeoise ;
- Des opportunités liées au confortement et à la diversification du système productif local et à la promotion d'une offre résidentielle différenciante par rapport aux offres métropolitaines voisines.

Pour aider les élus et partenaires à réfléchir à leur projet de territoire inscrit dans le PAS, différents scénarii de développement ont été travaillés. Ils ont permis de définir le scénario du territoire « le Pays de Saverne Plaine et Plateau, l'éco-territoire de l'Eurorégion en 2040 » avec un positionnement reposant sur l'entité patrimoniale et géographique des Vosges du Nord comme élément de cohérence territoriale.

La proposition est de s'appuyer les marqueurs du territoire, que sont ses ressources naturelles (bois, pierre, paysages) et son économie (industrie, agriculture, artisanat), pour structurer une offre attractive pour les habitants et entreprises du territoire, tout en valorisant l'ouverture du territoire à 360°.

Trois intercommunalités (atopia)



LE PAS S'ARTICULE AINSI AUTOUR DE 3 GRANDS OBJECTIFS :

1. Porter un nouveau modèle de développement à partir des valeurs associées aux "Vosges du nord en Alsace"

Ce nouveau modèle de développement porte sur les ressources propres au territoire : la qualité des paysages, les activités et les filières en appui à la valorisation de ces ressources (bois, grès, agriculture...), l'économie circulaire, les productions énergétiques renouvelables...

2. Soutenir des modes de vie eco-contributeurs et consolider la solidarité au sein du territoire

Cet objectif propose une organisation du territoire à partir d'une armature urbaine renforçant les pôles urbains et économiques et leurs liens avec les villages, et entre les pôles, notamment par le développement des mobilités. Il prévoit également la prise en compte des risques naturels du territoire et de la santé dans une logique de résilience.

3. Générer de nouveaux développements en valorisant la situation au cœur de l'Euro Région

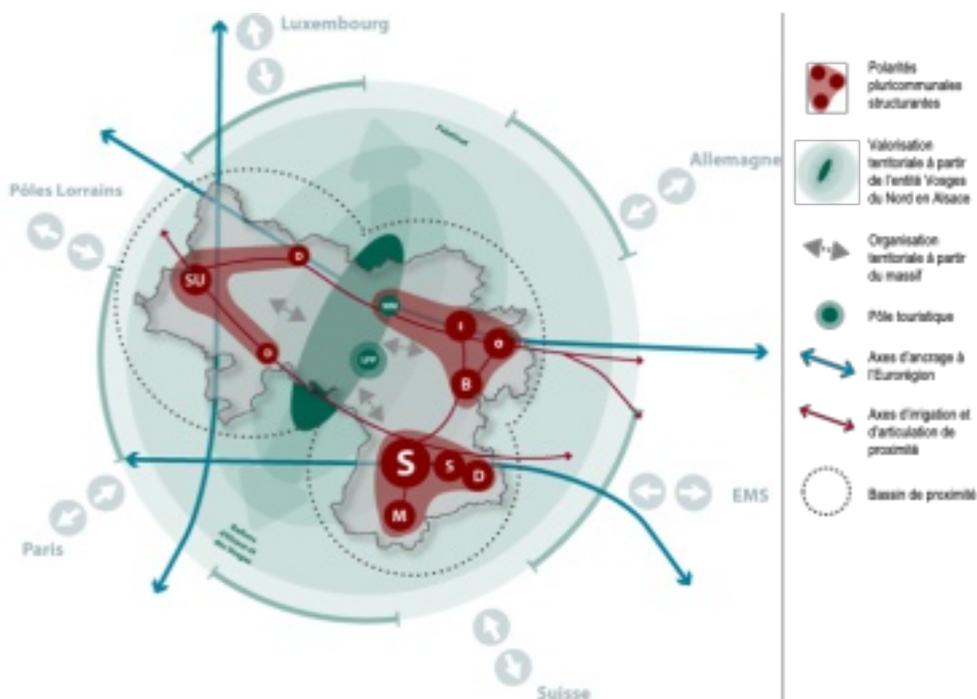
Il s'agit de renforcer l'ancrage régional et les liens avec les territoires voisins en valorisant davantage les complémentarités territoriales à 360°, de valoriser les centralités émergentes à partir des gares pour des développements liés aux mobilités durables, et de conforter l'attractivité touristique du territoire en s'inscrivant dans les circuits et itinérances d'échelles régionale et nationale.

Les différents documents composant le SCOT sont ouverts à la concertation publique.

Une première réunion publique portant sur le diagnostic de territoire et le projet d'aménagement stratégique aura lieu le vendredi 08 octobre 2021 à 19h00 à l'espace E2 de Monswiller (ZA Martelberg, rue des Rustauds).

Un registre de concertation est également disponible dans les locaux du Pays de Saverne Plaine et Plateau, 10 rue du Zornhoff 67700 Saverne. Une adresse mail est également à la disposition des habitants : concertationscot@paysdesaverne.fr

Pour en savoir + : www.paysdesaverne.fr



AIDES À L'HABITAT

VOUS ÊTES...



PORTEUR DE PROJET SUR UNE MAISON OU UN APPARTEMENT



UNE MAISON ALSACIENNE OU UN LOGEMENT ANCIEN



LOCATAIRE, PROPRIETAIRE BAILLEUR OU OCCUPANT

& éligible à des aides de l'Etat
ou de la Communauté de Communes



Photo : © Ralph Hammann - Wikimedia Commons

Les aides de la Communauté de Communes

Notre Communauté de Communes du Pays de Saverne, compétente en habitat, adhère aux deux dispositifs PIG Rénov'Habitat et Maison Alsacienne du XXI^e siècle.

LE PROGRAMME D'INTERET GENERAL "RENOV'HABITAT" MAISON ALSACIENNE DU XXI^e SIECLE

Le PIG Renov'Habitat est le principal programme de financement de travaux au niveau du Bas-Rhin.

À la clé du PIG Rénov' Habitat ? Un conseil technique pour mener à bien son projet de rénovation, grâce aux permanences sur rendez-vous du bureau d'études Urbam Conseil, les 1er et 3^{ème} jeudis de chaque mois de 10h30 à 12h à l'Espace Eco Entrepreneant.

... mais également des aides financières versées par l'Agence Nationale de l'Habitat, la Collectivité européenne d'Alsace ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Saverne, si vous êtes propriétaire occupant, et dans certains cas propriétaire bailleur. Contact : pjg67@urbam.fr - 03.67.10.35.22.

Instauré en 2021, c'est le programme d'aide aux propriétaires de maisons érigées avant 1948.

Adossé au dispositif de conseil Mut'Archi, ce nouveau programme délivre une aide allant jusqu'à 13.000€ couvrant les travaux de gros oeuvre, couverture, façade, l'isolation ou encore l'éco-rénovation...

L'Architecte du Parc Naturel des Vosges du Nord est votre interlocutrice sur le programme et vous conseillera dans votre projet. Contact : a.river@parc-vosges-nord.fr - 06.28.10.32.88

Les aides & dispositifs de l'Etat

Par l'intermédiaire de "Ma Prime Rénov'" ou d'autres dispositifs à l'échelle du pays, l'Etat et les entreprises apportent aussi une aide directe dans le cadre de votre (éco)rénovation.

MA PRIME RENOV'

Nouveau programme lancé en 2020, par l'Etat, Ma Prime Rénov' est une aide nationale pour tous les porteurs de projet d'écorénovation.

Eligible à tous, cette prime varie toutefois de montant selon la nature des travaux et les revenus des propriétaires, classés en 4 catégories : Ma Prime Renov' Bleu, Jaune, Violet ou Rose.

Ma Prime Renov' participe ainsi au financement de travaux d'écorénovation : isolation, chauffage, audit énergétique, ventilation...

Ma Prime Renov' est non cumulable avec le PIG Rénov'Habitat, mais parfois plus avantageux ; plus d'info auprès du conseiller FAIRE du Pays de Saverne Plaine et Plateau (09.72.28.95.73).

UN LARGE PANEL D'AIDES

D'autres financements existent selon votre situation, parmi eux :

L'éco-prêt à taux zéro, pour travaux d'économie d'énergie (valable jusqu'au 31 décembre 2021)

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), primes ou prêts fournis sur obligation de l'Etat par les fournisseurs d'énergie

Le chèque énergie, éligible aux revenus modestes pour payer les factures d'énergie ou des travaux d'écorénovation

Le dispositif De Normandie, défiscalisation dans le cas de travaux sur le patrimoine ancien (ville de Saverne)

retrouvez ce document en ligne sur
www.cc-paysdesaverne.fr/habitat/



La rentrée de septembre a eu lieu normalement avec toutefois les contraintes liées à l'obligation du « Pass sanitaire » pour les adultes et les enfants à partir de 12 ans et 2 mois.

Le Boxing Club Marmoutier a mis en œuvre les deux initiatives de l'Etat en faveur de l'orientation des jeunes vers les salles de sport, à savoir :

- la carte Passerelle pour les élèves de CM1, CM2 et 6ème permettant un essai gratuit de 3 séances sans licence, couverture assurance prise en charge par le CNOSEF (1)
- Le Pass'Sport permettant une réduction immédiate de 50€ pour les jeunes de

6 à 17 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire. Le club étant remboursé par le CDOS (2)

Outre les activités liées au bon fonctionnement du club, le Boxing Club Marmoutier est impliqué dans des actions au niveau régional :

- Ibrahima Diop, membre de l'**E**quipe **T**echnique **R**égionale, est le garant du bon déroulement des championnats départementaux et du passage des Gants de Couleur.
- Mario Tomasetto, arbitre national « amateur et pro », membre de la commission des officiels du Grand Est, est le formateur des juges directeur d'assaut du département et superviseur lors des réunions de **B**oxe **E**ducative **A**ssaut.
- Jean-Georges Lang (délégué de réunion) et Eric Martin (chronométrateur) sont convoqués pour officier lors des galas de boxe du Grand Est.
- Jean Debray, membre de la commission Infractions et Litiges du Grand Est.
- et au niveau du Comité Départemental 67, Jean Debray (président), Jean-Georges Lang (trésorier) et Karine Richert (réviseur aux comptes)



Localement nous organiserons un gala courant mars-avril 2022 pour enfin !! fêter les 20 ans de notre club qui en fait aura 22 ans.

En attendant, Bonnes Fêtes de fin d'année et protégeons nous les uns les autres.

(1) CNOSEF **C**omité **N**ational **O**lympique et **S**portif **F**rançais

(2) CDOS **C**omité **D**épartemental **O**lympique et **S**portif

Section	Lundi	Mercredi	Vendredi
Boxe Educative 6 à 9 ans			18h à 19h
Boxe Educative 9 à 12 ans		18h à 19h	
Boxe Educative, à partir de 13ans	19h à 20h30	19h à 20h30	19h à 20h30
Boxe Amateur	19h à 20h30	19h à 20h30	19h à 20h30
Boxe Loisir	19h à 20h30	19h à 20h30	19h à 20h30



Tennis - Gym'Form - Gym'Douce - Volley



Test et inauguration des nouveaux courts par Dorette et Gérard.



Remise de médailles aux jeunes pour réussite aux tests de niveau.

- **TENNIS** loisir et compétition : 3 courts en revêtement synthétique (2 couverts et 1 extérieur)
Tarifs (lumière et licence comprises) : jeunes = 90 €, adultes = 190 €, couples = 340 €, familles = 420 €

- école de Tennis Jeunes (5 à 18 ans) : + 60 € par an pour 1h hebdomadaire.
- cours adultes individuels ou collectifs sur demande (moniteur diplômé d'État)

Compétitions libres, Tournoi Interne en juin, Tournoi Open en novembre et championnats d'hiver et d'été qui vous permettront de vous mesurer à d'autres partenaires. Sans oublier notre traditionnelle fête de fin de saison !

Renseignements au 06.17.98.07.73 ou gerard.stoeffler@free.fr

=====

- **Gym'FORM** (~gym tonic) :

- lundi de 8h45 à 9h45 à la Salle Communale,
- mercredi de 19h30 à 20h30 à la Salle Multifonctions.

- **Gym'DOUCE** (étirements, relaxation) : lundi de 9h45 à 10h45 ou de 10h45 à 11h45 à la S. Communale.

Ces séances vous permettront, en musique, sous la direction de Carine (animatrice diplômée) de retrouver la forme ou de la conserver.

Les tarifs pour la Gym'Form et la Gym'Douce sont de : 110 €/an pour une séance hebdomadaire, 150 € pour deux séances, 170 € pour 3. (2 séances d'essai gratuites ! Inscriptions et paiements sur place).

Contacteur Carine au 06.18.62.10.45

=====

- **VOLLEY-BALL** (loisir) : vous pouvez rejoindre le groupe existant le mercredi à partir de 20h30 à la Salle Polyvalente (adulte 20 € / an, jeune 10 € / an).

Contacteur Damien au 06.75.44.83.24.

*** Toutes ces activités seront effectuées en respectant scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur.***



LE 21ÈME ANNIVERSAIRE DU COUNTRY CLUB LET'S DANCE, 2001-2022

Le country club Let's Dance de Marmoutier soufflera ses 21 bougies le 4 juin 2022 lors d'une soirée dansante animée par l'orchestre « Texas Sidestep », d'excellente réputation dans tout l'hexagone et très apprécié par les danseurs et amateurs de bonne musique country.



Orchestre Texas Siderstep

Créé en 2001, après 4 années de pratique à Reutenbourg, le club s'est donné pour mission principale l'apprentissage des chorégraphies sur de la musique country afin de permettre aux danseurs et danseuses de s'adonner à leur passion lors des nombreuses soirées organisées dans la région Grand-Est et au-delà.

En 2004, le club a organisé sa première soirée country live animée par le groupe allemand Nighthawk avec en première partie Cary T. Brown, maurimonastérien d'origine américaine. Le club s'est alors fait un point d'honneur d'inviter chaque année un orchestre différent français ou étranger, de renommée nationale voire internationale : les Honky Tonk Farmers, groupe helvétique fort sympathique pour ses 5 ans, et les Music Road Pilots, groupe néerlandais aux multiples distinctions accompagné de Sarah Jory, éminente joueuse de pedal steel guitar, pour son 15ème

anniversaire.

Des chorégraphes gallois Darren Bailey et Lana Williams ainsi que Daniel Trepât, chorégraphe néerlandais, ont animé des workshops et partagé leur talent pour le plus grand bonheur des danseurs.

Nous serions très heureux de vous compter parmi nous samedi 4 juin 2022 à 20 heures à la salle du Schlossgarten. Le bulletin de réservation sera à découper sur les flyers disponibles prochainement à la mairie.

Pour de plus amples renseignements, contacter Ingrid, vice-présidente, au 07 83 67 62 59 ou en écrivant à letsdance@orange.fr ou sur notre site www.countryclubletsdance.fr

Ingrid Töldte
Vice-présidente du Country club Let's Dance

QU'EST-CE QUE LE SIVOS?



Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire c'est le regroupement des élèves des 5 communes de Marmoutier, Schwenheim, Reutenbourg, Lochwiller et Kleingoeft sur l'espace éducatif Albert Kahn à Marmoutier. Le site a été inauguré le 04 Juillet 2021 et sonne la fin de 25 années de travaux de la part des acteurs locaux pour permettre aux enfants de ce regroupement d'accéder à des infrastructures scolaires et périscolaires de qualité.

Le SIVOS est régi par un Comité Syndical qui est l'organe décisionnaire. Deux délégués sont désignés par le conseil municipal de chaque commune et le président est élu en réunion par le Comité Syndical. Le secrétariat est assuré par un agent territorial.



Sculpture réalisée par Fabio Secco pour l'Espace Intercommunal Albert Kahn

Le but d'un SIVOS est de mutualiser les moyens des cinq communes membres pour assurer **diverses missions de service public** telles que :

- **L'accueil et l'encadrement des enfants hors temps scolaire**, notamment lors des trajets en bus quatre fois par jour. Nous remercions nos deux accompagnatrices présentes à bord des bus qui assurent leur mission d'encadrement et la sécurité des enfants quotidiennement. Une formation sur le thème de « La sécurité à bord du transport scolaire » a notamment été organisée dès la rentrée par notre secrétariat en étroite collaboration avec le Policier Municipal de la commune et une représentante de la Région Grand Est, pour l'ensemble du personnel du SIVOS.
- **Les missions de gestion, d'entretien et la sécurité** des bâtiments ainsi que des équipements. Des travaux d'entretien en régie sont régulièrement effectués au niveau de nos trois bâtiments (petits travaux électriques et de plomberie, serrurerie, aménagements d'espaces, entretien espaces verts...). Les travaux de régie plus conséquents sont faits durant les vacances scolaires. Pour les travaux d'investissements, le SIVOS fait appel aux entreprises extérieures sur appels d'offres.

Tous les contrôles obligatoires qui engendrent la sécurité des enfants et du personnel sont effectués par des bureaux de contrôles (électricité, gaz, chaudière, désenfumage, extincteur, alarme, incendie, VMC, aire de jeux etc...), ces contrôles sont annuels.

Les travaux de remise aux normes sont exécutés à la suite du rapport d'expertise, ce qui permet d'avoir des équipements de sécurité fonctionnels.

Cet été, nous avons mis en place un jardin à la maternelle à la demande de l'équipe pédagogique et retiré l'ensemble des gravillons adjacent au bâtiment. Un jardin est déjà en place depuis un an au niveau du

Cycle 03. Une importante fuite d'eau au Cycle 03 a été constatée au début de l'été, et celle-ci a nécessité des travaux de réparations conséquents. Une remise en état des radiateurs ainsi que des travaux au niveau de la chaufferie ont également été réalisés.

- **La gestion des ressources humaines**, le SIVOS compte 7 agents territoriaux. Un agent administratif qui assure des missions diverses et variées telles que la comptabilité, l'administratif, la gestion des ressources humaines, l'élaboration du budget, le suivi des bâtiments, etc.. Le bureau du secrétariat se trouve à la Mairie de Marmoutier. Nous avons également cinq agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ainsi qu'une apprentie qui accompagnent les enfants au quotidien au sein de la maternelle. Elles secondent les enseignants dans l'accueil et l'hygiène des jeunes enfants, mais assurent également la propreté des locaux et du matériel de la classe. Elles participent à la préparation des ateliers de bricolages et à leurs animations en partenariat avec l'enseignante. Deux d'entre elles accompagnent les enfants dans les bus. Les ATSEM du SIVOS sont mises à la disposition des enseignants et constituent un véritable chaînon essentiel pour le bon déroulement des classes.



La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, et le niveau du protocole sanitaire qui est toujours applicable dépend de la situation épidémique de notre secteur. La liste des coordonnées SMS a été mise à jour dès le mois de septembre. Si vous n'avez pas donné vos coordonnées, vous pouvez toujours le faire en nous contactant. Pour rappel vous pouvez accéder à divers documents (dont le formulaire d'alerte SMS concernant le transport scolaire à remplir) et diverses informations sur notre site internet : sivos-marmoutier.fr

Pour l'année 2022, nous menons une réflexion sur divers projets, afin de les inclure dans nos calculs budgétaires.

La secrétaire, Sharon THOMAS.
Le Président, Aimé DANGELSER.

LA MAISON DE L'ENFANCE « L'ORÉE DES CORMIERS » A DÉJÀ FÊTÉ SA PREMIÈRE ANNÉE D'OUVERTURE !



Toute l'équipe du Multi-Accueil s'investit pleinement pour proposer une multitude d'activités variées tout au long de l'année.

Pour célébrer la journée mondiale des parents le 1er juin 2021, le Multi-Accueil et le Périscolaire maternelle ont notamment invité les familles à participer à une œuvre collective sur vitre dans le hall d'accueil de la Maison de l'Enfance. Les familles ont donc pu déposer leurs empreintes de doigts à la peinture pour y représenter les fleurs ou feuilles de l'arbre peint par l'équipe.



A l'occasion du départ de nos futurs écoliers, le groupe des moyens grands (écureuils et hiboux) a organisé une matinée récréative pour faire la fête ensemble le 23 Juillet 2021 ! A cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir « Sophie raconte aux petits » qui est venue conter de fabuleuses histoires. Nous avons clôturé cette matinée de fête par un pique-nique collectif.



Le Multi-Accueil a pu bénéficier de la mise en place d'un projet sur le thème de l'alimentation et l'anti-gaspillage alimentaire, projet financé par le SMITCOM de Saverne et géré par l'association « Les Piverts ». Plusieurs réunions avec l'équipe ont permis de faire un bilan et d'orienter les différentes interventions notamment différents temps de découverte des aliments et de sensibilisation au goût.



Les professionnelles du Multi-Accueil ont poursuivi cette démarche en proposant des activités et goûters lors de la semaine du goût en octobre.



Au quotidien, l'équipe varie les actions et activités :



Depuis septembre, en partenariat avec la bibliothèque de Marmoutier, des sorties sont organisées le mercredi matin pour le groupe des plus grands.

Nous poursuivons cette belle aventure débutée il y a un peu plus d'un an avec professionnalisme, enthousiasme et jovialité !



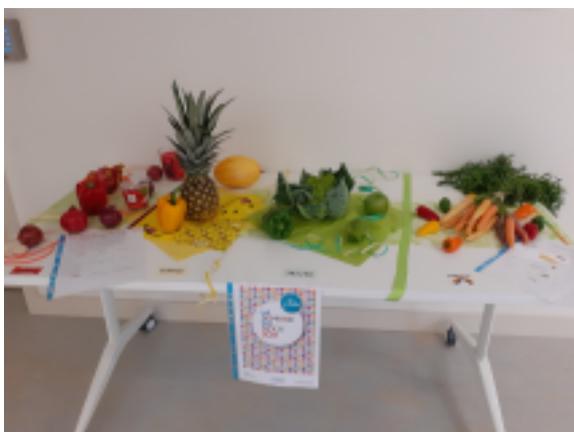
QU'ELLES SONT BELLES NOS RÉGIONS !

Le périscolaire ALEF (Association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation) l'Île aux moussaillons de Marmoutier accueille les enfants des petites, moyennes sections et depuis la rentrée 2021-2022, des grandes sections maternelle.

En début d'année, les enfants ont fabriqué les étiquettes avec leur photo pour le vestiaire, réfléchi ensemble sur les règles de vie et ont profité du nouveau parc situé à l'arrière du bâtiment de la Maison de l'Enfance.

Lors de la semaine du goût (du 11 au 15 octobre 2021), l'équipe d'animation a proposé aux enfants de venir habillés en fonction de la couleur du jour suite à la thématique choisie par PSBC (Poivre Sel et Bout'Chou, la cuisine centrale située à Entzheim concoctant les repas livrés chaque jour durant l'année) à savoir les couleurs :

- lundi rouge, par exemple une soupe de tomate était au menu ;
- mardi jaune, salade de céleri et maïs – vinaigrette au curry;
- jeudi, vert, des crêpes vertes au goûter cuisinées par les enfants ;
- vendredi arc en ciel avec un contenu très coloré dans les assiettes.



Décoration de la semaine du goût



Crêpes vertes

Des petits jeux et activités autour des couleurs et du goût étaient proposés tout au long de la semaine.



Après les vacances de la Toussaint, nous allons décliner des animations sur le thème des régions. Nous commencerons par le grand Est, en insistant sur l'Alsace et la Lorraine avec les fêtes de Noël qui approchent (événement en commun avec le périscolaire des primaires le 17 décembre, petit marché de Noël au programme au sein du périscolaire l'île aux enfants).

De janvier jusqu'aux vacances de février, nous découvrirons la région parisienne ; de mars aux vacances de Pâques, nous continuerons dans les Hauts de France et l'Ouest de la France (la Bretagne).

Au mois de mai, le Sud-Ouest, en juin, le Sud-Est (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et la Corse, et pour finir les régions d'Outre-mer.

Ce thème va permettre d'aborder les coutumes, les costumes, les danses, les chants, les contes, le patois, les sports, la cuisine, les monuments, la faune et la flore, les châteaux et les moyens de transport.

Jetzt geht's los!



UN PÉRISCOLAIRE ENGAGÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE !

Après un tour du monde l'année passée, c'est sous le signe de l'écologie et des sciences que s'est déroulée cette nouvelle rentrée au périscolaire des grands ! Une très bonne occasion pour sensibiliser sur l'écologie, le tri et le recyclage.

Du nettoyage de la nature à la visite d'une centrale de tri, de l'installation d'un bac à compost à la réalisation d'un jardin, tout est sujet à aborder les notions d'écocitoyenneté !

Quatre grandes périodes sont donc définies :

- **Septembre à Octobre** : « Nature et Environnement »
- **Novembre à Décembre** : « 1,2,3,4 Eléments »
- **Janvier à Mars** : « L'espace, la galaxie et le système solaire » ; les conséquences du réchauffement climatique
- **Avril à juin** : « Safari en folie » ; apprendre à connaître la biodiversité pour mieux la protéger

Les temps forts de ces premières semaines sont sans doute les animations spécifiques durant les mercredis récréatifs. Dès la deuxième semaine, les enfants ont emprunté le chemin de la sculpture pour se rendre au mythique Symposium de Sculpture de Pierre à Marmoutier. Par cette rencontre biennale, ils ont pu d'abord redécouvrir l'art de la sculpture comme en témoignait la créativité et les talents des artistes que nous avons rencontrés. Des ateliers d'initiation à la sculpture de pierre ont été également proposés, ce qui a une fois de plus ravi enfants et animateurs !



Mercredi 13 octobre, nous avons eu la joie d'accueillir dans nos locaux « Ther' Arc-en-Ciel » ; une ferme thérapeutique de détente et de loisirs. Au programme de cette petite matinée une animation dite « médiation animal ». Sensibilisation à la prévention morsure, découverte du comportement et du langage du chien, besoins spécifiques ont été évoqués avant de pouvoir caresser et chouchouter les canidés.

Les vitrines de Noël

Après de nombreuses annulations de festivités à cause de la crise sanitaire, le périscolaire organisera cette année un marché de Noël destiné à toutes les familles fréquentant l'accueil. Il se tiendra le vendredi 17 décembre 2021 à partir de 18h30 en extérieur. Une belle occasion de partager des moments conviviaux pour vivre pleinement l'ambiance enchantée de Noël.

Merci !

Toute l'équipe tient à adresser ses remerciements à la Ville de Marmoutier pour la création et la mise en place du super parc de jeux !



LE COLLÈGE LÉONARD DE VINCI SE PROJETTE VERS L'AVENIR



L'année 2019/2020 s'est terminée sur un bilan chiffré très positif malgré les aléas liés au contexte sanitaire : 97,6% de réussite au DNB dont 31% de mentions TB et 100% d'élèves affectés dans l'orientation de leur choix post 3ème : 74,4% en 2nde GT. 5 élèves sur 8 demandes ont été affectés en 3ème prépa métiers à l'issue de la 4ème.

365 élèves ont fait leur rentrée au Collège dès le 1er septembre, répartis dans 12 classes et une classe ULIS. Le protocole sanitaire est toujours appliqué strictement et fait désormais partie de la vie de l'ensemble de la communauté éducative. L'emploi du temps a été pensé afin de permettre à tous les élèves volontaires de bénéficier d'activités diverses : Chant chorale, UNSS, Club théâtre mais aussi l'aide aux devoirs en fin de journée. Le protocole de continuité pédagogique « au cas où » a été pensé et mis au clair par l'ensemble de l'équipe pédagogique dès le 15 septembre.

Les parents de 6° ont été reçus dès le mardi 06 septembre par les professeurs principaux afin de présenter les enjeux du collège, son fonctionnement et les modalités d'accompagnement de chaque élève. L'environnement numérique de travail Mon Bureau Numérique permet un suivi individualisé de chaque enfant. A cette heure, 100% des élèves et des familles sont connectés. Le carnet de liaison est complètement virtuel. La démarche de développement durable dans laquelle est inscrite fortement l'établissement est au cœur de toutes les pratiques au quotidien. Le moins de papier possible, un point de recyclage actif pour les stylos, le papier, les piles, les bouchons, les cartouches d'encre etc... la gestion des déchets à la restauration scolaire (pesées, bio-déchets) mais aussi la gestion de l'énergie. Toutes les classes ont élu des éco-délégués et le conseil de la vie collégienne s'attache à faire vivre au collège la démarche développement durable. Le collège a obtenu son deuxième pétale « approfondissement » l'année scolaire dernière.

La journée de cohésion des élèves de 6° s'est tenue le vendredi 10 septembre au sein du collège. Les enseignants de 6°, la vie scolaire, le CPE mais aussi la Psy-EN et l'assistante sociale ont proposé des ateliers avec chaque classe. Cette journée permet aux élèves de mieux se connaître eux-mêmes, de mieux identifier les différents acteurs éducatifs. Cette journée marque un peu le début de l'intégration au collège des élèves de 6°.



Dès le début de l'année, les niveaux 5°/4°/3° se sont tous rendus au Ciné Cubic pour y voir le film événement « Bigger than US » afin d'ouvrir la saison de la démarche développement durable. Ce film aborde tous les points intégrés à cette démarche et chaque niveau choisira la thématique sur laquelle les élèves souhaiteront s'attacher durant l'année. La journée du 8 avril sera le point d'orgue de l'année scolaire sur cette thématique. En effet, cette journée sera consacrée à la thématique « citoyenne ». Elle sera soutenue par les services éducatifs de la CEA qui vont nous accompagner dans la construction de l'ensemble de la journée.



La rentrée en musique est désormais incontournable. Tous les élèves y ont participé en chantant à l'extérieur sous la houlette du professeur d'éducation musicale. Les élèves étaient placés par niveau sur les escaliers et rappelaient ainsi les différents niveaux du protocole sanitaire interdisant le brassage au-delà du niveau.

Déjà avant la Toussaint, tous les 6^e se sont rendus au CIP par classe dans le cadre d'une sortie organisée par le professeur d'éducation musicale. Les élèves d'ULIS quant à eux se sont rendus au Symposium de sculpture sur le parvis de l'Abbatiale accompagnée de la coordonnatrice d'ULIS et de l'AESH de la classe.

Quant aux élèves de 4^e, ils ont bénéficié d'une intervention de deux avocats dans le cadre de Journée nationale sur le Droit dans les collèges programmée le lundi 04 octobre 2021. Les élèves ont été très actifs et ont pu aborder de nombreuses questions autour du thème de l'année, « les injustices ». Nous remercions chaleureusement Madame Annie Heinzelmann et Monsieur Noblet, avocats tous deux à Saverne, du temps qu'ils ont consacré à l'établissement malgré leurs emplois du temps très chargés.

Au mois d'octobre, les élèves de 3^e, ont effectué un stage découverte de l'entreprise durant quatre journées. Ils sont revenus au collège le dernier jour avant les vacances pour faire un bilan oral évalué et échanger sur les apports en terme de projet personnel et d'orientation que leur a apporté cette nouvelle expérience. Cet entretien oral devant les camarades et un jury de deux enseignants ouvre le début de la phase d'orientation pour les élèves. Il leur permet aussi une première expérience devant un jury qui les entraîne pour l'examen oral au DNB. La parcours de l'oral se dessine dans le collège dès la 6^e. L'oral de DNB est prévu le mercredi 08/06. La préparation à cette épreuve va commencer dès le mois de janvier 2022.

Le vendredi 15 octobre, l'hommage à Samuel PATY a été

mené avec l'ensemble des classes en grande majorité par les professeurs d'Histoire-Géographie mais aussi par d'autres enseignants durant une séquence de cours à partir de supports créés dans l'établissement. Cette journée a permis de rappeler aux élèves l'importance du sens critique et de la liberté d'expression.

Comme tous les ans, les projets foisonnent : collégiens au cinéma pour les 4^e et 3^e en partenariat avec l'académie et le Ciné Cubic de Saverne, le festival Augenblick pour les 5^e et pour l'option LCE, les sorties théâtre au Rohan, la collaboration avec le CIP pour les 5^e/4^e, un partenariat datant de l'année scolaire précédente avec Pôle Sud pour la danse. Mais aussi, une nouvelle collaboration se met en place avec le théâtre du marché aux grains de Bouxwiller autour de la danse. Le CESC est lui également très actif. Il propose des actions de prévention : les risques des usages du numérique pour les 5^e et 3^e, l'éducation à la sexualité pour les 4^e, la prévention de l'usage des pétards avant les fêtes de fin d'année pour les 6^e, l'éducation à la sécurité dans les transports pour les 6^e et les gestes qui sauvent pour les 4^e. A partir de cette rentrée, le fil rouge de l'éducation au développement durable est la biodiversité. La classe de 5C, sa professeure principale et le CPE et les éco-délégués se sont engagés dans un projet PEJ (Protéger l'Environnement, J'adhère) soutenu par l'ARIENA. Il consistera à réhabiliter une mare dans l'enceinte du collège, à sensibiliser les élèves à l'importance des zones humides et à progresser dans l'entretien respectueux des espaces non-aménagés dans l'enceinte de l'établissement.

La prévention c'est aussi permettre aux élèves de vivre des exercices d'évacuation. Le premier s'est déroulé en collaboration avec le SDIS le 23 septembre 2021. Un exercice PPMS alerte intrusion a, quant à lui, été programmé le 13 octobre 2021 sous l'observation du policier municipal. Ces moments sont forts d'enseignement et sont organisés plusieurs fois dans l'année.

Grâce à l'implication et au professionnalisme de l'ensemble de la communauté éducative, des liens avec les partenaires institutionnels mais aussi occasionnels, du partenariat avec l'association « les parents du Vinci », le collège Léonard de Vinci vit dans un climat scolaire apaisé, où les projets pédagogiques sont nombreux. La réussite de l'élève et son bien être scolaire sont au cœur de la préoccupation de chacun chaque jour.

Véronique LUTZ, Principale du Collège

INAUGURATION DE LA CHAPELLE SAINT-DENIS



Après deux ans de restauration, le lieu a été rendu au culte lors d'une cérémonie de bénédiction devant une assistance de 80 invités.

La cérémonie a débuté par une allocution du Maire Jean-Claude Weil qui a notamment rappelé les circonstances ayant mené à la restauration de l'édifice et remercié les nombreux mécènes et donateurs qui ont participé à la campagne de financement pour la réalisation des travaux.

Michèle Eschlimann, vice-présidente de la Collectivité Européenne d'Alsace et Patrick Hetzel, député de la 7ème circonscription du Bas-Rhin Saverne – Sarre-Union ont également prononcé un discours de circonstance. Jean-Paul François Lerch,

délégué pour le Bas-Rhin de la Fondation du Patrimoine, a ensuite remis la plaque qui désormais signalera la participation de cette institution aux dépenses engendrées pour la restauration de cet édifice remarquable et des trésors qu'il renferme.

Ceux-ci sont en effet multiples. Le plus fameux est bien sûr l'exceptionnel retable de l'Annonciation, joyaux de l'art pictural de la Renaissance rhénane, restauré de 2018 à 2020 par l'Atelier de l'Est. On peut citer également les vitraux nord et sud du chœur, réalisés au début du XXème siècle par le célèbre verrier munichois Franz Xaver Zettler.

Le vicaire épiscopal Philippe Burgy et le père Claude Drui, curé de la paroisse, ont ensuite procédé à la bénédiction de la chapelle, office au cours duquel les murs de l'édifice et l'assistance ont été bénis. La partie musicale a été assurée par la Chorale Sainte-Cécile accompagnée à l'harmonium par Hubert Sigrist.



Discours de Patrick Hetzel



Office de bénédiction de la chapelle

La cérémonie s'est achevée par l'intervention du président du conseil de fabrique Pierre Bardon. Ce dernier a remercié chaleureusement Hubert Heili qui, pendant près de 20 ans, a pris soin bénévolement de la chapelle. Un colis de douceurs lui a été remis sous les applaudissements de l'assistance.

Un livret présentant la chapelle Saint-Denis et les travaux de restauration est disponible gratuitement à la mairie.

MESSTI 2021 : LE PUBLIC ETAIT BIEN AU RENDEZ-VOUS.



Cette année, le Messti était marqué par le grand retour du marché aux puces au sein de la fête qui, comme de tradition, rassemble les forains, les commerçants locaux, les commerçants non-sédentaires ainsi que le monde associatif.

Le public était venu bien nombreux à ce rendez-vous annuel très attendu par les Maurimonastériens.

Une météo favorable a contribué au remplissage des terrasses et des buvettes pourtant pénalisés par l'obligation de présentation du pass sanitaire. Pour les assoiffés et les affamés, il était même difficile de trouver une place assise aux heures de repas et c'est tant mieux pour nos

restaurateurs et nos buvettes qui ont bien assuré le service que ce soit au stand du boxing club, celui du musée, du point restauration des sapeurs-pompiers ou du barnum-grillades du football club.

Il n'y en avait pas que pour les papilles, les oreilles étaient aussi sollicitées, notamment par les chants envoûtants du sympathique Elvis Stengel accompagné de son orgue de barbarie ou par la 'blasmusick' de la fanfare des Mossighaler, sans compter celle de la musique du vendeur de CD et celle plus exotique du stand péruvien.

Les promeneurs et chineurs, quant à eux, n'ont pas pu manquer de voir les patrouilles de la nouvelle réserve communale de sécurité civile à l'œuvre. Informer, renseigner, sécuriser, tels étaient leurs mots d'ordre. Sur le terrain les missions étaient diverses : remettre en place des barrières de sécurité, rappeler les gestes barrières du dispositif 'Covid 19', retrouver les parents d'un enfant un peu perdu, coller un sparadrap sur une coupure ou distribuer des sacs à déchets aux exposants... il y a toujours de quoi faire, tout cela en liaison étroite avec la police municipale et la gendarmerie.



Côté fête foraine, il y avait aussi un peu de renouveau avec notamment le retour du manège adolescent à sensation : tropical surf (absent en 2020), le remplacement exceptionnel au pied levé de l'auto-scooter avec un nouveau décor lumineux ainsi que l'ajout d'un tobogan gonflable à l'effigie de la célèbre voiture de Disney 'Cars'.



Pour le côté culturel du Messti, il y avait deux rendez-vous à ne pas manquer : celui avec le Musée pour une visite de la salle dédiée au judaïsme alsacien et celui avec le centre d'interprétation du patrimoine pour la découverte des orgues.

Un remerciement particulier est adressé à la ZUNFT (Association des commerçants de Marmoutier), à l'O.M.S.L.C (Office Municipal des Sports Loisirs et Culture) et aux services municipaux pour leur contribution à la réalisation de ce grand rendez-vous populaire.

Pierre Morgenthaler

OPÉRATION NETTOYONS LA PLANÈTE : WORLD CLEAN UP DAY

Le samedi 18 septembre, la commune a participé à l'opération de nettoyage mondial de la planète : World clean up day. Une cinquantaine de participants se sont retrouvés en cette belle matinée ensoleillée. Munis de gants, de chasubles et un sac poubelle à la main, ils ont sillonné le ban communal, ainsi que les abords des routes à la recherche du moindre détrit.

L'objectif de cette opération est d'offrir l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de notre environnement, de comprendre quel est le devenir des déchets, d'être sensibilisé à l'importance du tri pour que nos déchets soient recyclés ou pour que les éléments éventuellement dangereux soient correctement traités en nettoyant les sites urbains ou naturels souillés par des déchets résultants de comportements humains irresponsables. La commune de Marmoutier réalise depuis de nombreuses années une opération de nettoyage de printemps et participe depuis 2 ans à cette manifestation d'envergure mondiale. De nombreux bénévoles y participent avec plaisir.

Cette année, à la surprise générale, il y avait moins de déchets hormis sur les sites où il y a beaucoup de passage, ainsi qu'aux abords de la zone commerciale.

A l'issue de la collecte qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, la matinée s'est terminée par une collation bien méritée pour tous les bénévoles, offerte par la mairie et sponsorisée par le restaurant McDonalds et l'hypermarché Leclerc.

Un grand merci aux bénévoles, aux employés communaux et aux élu·e·s pour leur participation.



Communes Sans Frontières

MARCHÉ DE PÂQUES



L'Association Communes Sans Frontières souhaite organiser un Marché de Pâques le DIMANCHE 3 AVRIL 2022 dans la Salle Multifonctions du Schlossgarten.

Réservez-vous d'ores et déjà cette date pour vos cadeaux de Pâques en soutenant le savoir-faire d'artisans locaux et d'ailleurs.

L'Association proposera également une buvette et une petite restauration.

Avec le rêve de la fin de la pandémie Covid19 pour élargir nos horizons en 2022 !

Le 9 décembre 2016, nous avons créé l'Amicale Don De Sang De Marmoutier. Au cours de ces 5 années, vous avez été de plus en plus nombreux à répondre à notre appel pour venir donner votre sang et nous vous en remercions vivement !!! Votre démarche est essentielle ; c'est bien ce qui fait que l'adage de l'Etablissement Français du Sang est : « Le Sang, c'est la Vie ! ».

Pulsé par le cœur dans les artères et les veines, le sang participe au bon fonctionnement du cerveau, des muscles, des os...

Mais quelles sont les fonctions des différents composants du sang ?



- les **globules rouges** transportent l'oxygène des poumons vers les tissus. Leur transfusion peut être nécessaire en cas de grave anémie ou d'une forte hémorragie.
- les **globules blancs** protègent l'organisme contre les bactéries, virus, parasites... Ils luttent contre les infections.
- les **plaquettes** jouent un rôle indispensable dans la coagulation. S'accrochant les unes aux autres, elles forment « un bouchon » évitant la perte de sang. Leur transfusion est donc nécessaire pour stopper ou prévenir une hémorragie lors d'interventions chirurgicales ; elles sont vitales pour les personnes atteintes d'une leucémie ou d'un déficit plaquettaire. Certains patients en ont également besoin lors d'un traitement par chimiothérapie.
- le **plasma** permet aux globules rouges et aux plaquettes de circuler dans le système vasculaire. Il contient plus d'une centaine de protéines. Il peut être transfusé ou utilisé sous forme de médicaments dérivés du sang.

Pour participer à sauver des vies, notez d'ores et déjà dans vos agendas les dates des 2 premières collectes en 2022 : **lundi 17 janvier et vendredi 6 mai**.

Maurirock

Suite à une erreur de notre part, cet article prévu pour le bulletin municipal de juin n'avait pas été publié dans son intégralité . Nous nous permettons donc de le republier dans ce numéro. Avec toutes nos excuses.



Cette année encore pas de chasse aux œufs ! Maurirock a donc proposé aux enfants de moins de

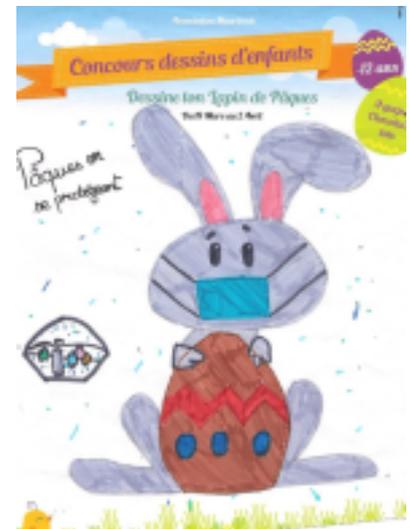
12 ans, un concours de dessin de Pâques.



Un vrai casse-tête pour Pain d'Epice!



Timothy LAURENT, Lauréat de la mention spéciale



Lapin en tenue de circonstances

Le concours de dessins de Pâques a mobilisé beaucoup d'enfants. Pas moins de 183 participants. Le choix a été difficile entre imagination, originalité, ces petits chérubins n'ont pas leur pareil pour réaliser des dessins remplis de fraîcheur et de spontanéité.

Il y a eu 12 Coups de cœurs et 10 enfants récompensés par un tirage au sort, mais cependant pas de perdant : chaque participant s'est vu remettre une récompense.

Un grand Bravo à tous.

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE SYNAGOGUE

Une convention datée du 4 décembre 1338 atteste, pour la première fois, l'existence d'un juif originaire de Marmoutier : *Samuel von Morsminster*. Il est cependant fort probable que la présence des premiers juifs remonte déjà au IX^e ou X^e siècle. Avec le consentement des moines, ils purent s'installer dans la cité bénédictine et prendre en charge les activités de négoce pour le compte de la riche et florissante abbaye. Leur communauté, fortement réduite à la fin de la guerre de trente ans (1648), se reconstitua peu à peu pour atteindre environ 300 individus. Ils ne disposèrent jamais d'un lieu de culte car les abbés successifs s'y étaient fortement opposés. Toutefois, ayant absolument besoin de ces commerçants pour réaliser ses transactions, l'un des prélats, cédant à la pression et à son propre intérêt, finit par assouplir sa position et leur autorisa l'aménagement d'une salle de prière au dernier étage de l'ancien hôtel particulier des seigneurs de Rappoltstein (*angle des rues du 22 novembre et de l'Hôpital*).

En 1791 les juifs devinrent citoyens à part entière, ce qui leur procura quelques avantages et leur facilita l'existence. Dès 1798 ils installèrent un cimetière et, un peu plus tard, entreprirent la construction d'une synagogue. Principalement financée par les frères Joachim et Isaac Lévy, elle fut ouverte en 1822 et pouvait accueillir environ 400 personnes. Elle servit au culte jusqu'au début de la seconde guerre mondiale. Le consistoire israélite légua le bâtiment, saccagé par les occupants, à la commune en 1961.

Réaménagée en 1973-1974, l'ancienne synagogue devint salle communale, accueillant de multiples et diverses manifestations, tant privées, qu'associatives. Depuis la création d'un nouvel ensemble multifonctions au sein de l'espace intercommunal Albert Kahn, un grand nombre de ces activités associatives, plutôt sportives ou récréatives, ont adopté ce nouveau complexe, plus pratique et mieux équipé. La commune décida alors de redonner une nouvelle vie à son ancienne salle. Réaménagée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, elle accueille maintenant des activités et des manifestations essentiellement culturelles.

La municipalité a souhaité raviver la mémoire du lieu et rendre hommage à la défunte communauté juive. À présent, une dizaine de supports didactiques présentent aux visiteurs plusieurs de ses membres et quelques lieux emblématiques. Deux tableaux évoquent l'école confessionnelle et une boucherie cachère, tandis que les autres mettent en lumière huit personnages représentatifs de cette ancienne communauté. Que leurs origines ancestrales remontent à Marmoutier, qu'ils y aient vécu ou seulement exercé une activité professionnelle, tous se distinguèrent par leur engagement, leur action, leur talent, leur savoir-faire, ou leur humanisme. Tombés dans l'anonymat ou restés célèbres, on les retrouve, par ordre chronologique, sur les deux pages suivantes.

Le souvenir de ces lieux et de ces personnages contribuera très certainement à perdurer notre histoire locale et peut-être même à éclairer notre avenir ?





HERCULE HEIMANN, 1830 Marmoutier - 1901 Marmoutier

Instituteur à l'école juive de Marmoutier de 1850 à 1899. Très apprécié par l'ensemble de la population, Hercule Heimann décèle les élèves doués et talentueux ; il les motive et les encourage à poursuivre leurs études. Impressionné par l'incroyable facilité du jeune Abraham (Albert) Kahn à intégrer les mathématiques, il le prend sous son aile et lui fait faire des études secondaires à Saverne, prenant à sa charge une partie des frais occasionnés.



ALPHONSE LEVY, 1843 Marmoutier - 1918 Alger

Caricaturiste dans les journaux satyriques, peintre et sculpteur, Alphonse Lévy trouve son inspiration dans ses racines maurimonastériennes. Ses œuvres sont chaleureuses, familières et parfois cocasses. Il les décrit comme : «*un hommage rendu par un enfant d'Alsace à des mœurs simples, à des coutumes rustiques qui s'égrènent, qui disparaissent*». Il se rend régulièrement à Alger où, dans un style nouveau, il représente les juifs d'Algérie. Moins engagé sentimentalement, il se pose davantage en artiste-ethnographe.



ALBERT KAHN, 1860 Marmoutier - 1940 Boulogne-Billancourt

À 16 ans Abraham Kahn quitte Marmoutier, s'installe à Paris et prend le prénom d'Albert. Il y continue ses études, gravit tous les échelons de la hiérarchie bancaire et fonde sa propre banque d'affaire. Convaincu que pour cohabiter il faut d'abord se connaître et se comprendre, Albert Kahn engage toute sa fortune dans la découverte du monde et de ses peuples pour aboutir à son idéal : la paix universelle. Ce grand visionnaire crée les «*Archives de la planète*» riches de plus de 72 000 clichés et films.



GEORGES MANDEL, 1885 Chatou - 1944 Vincennes

En 1871 Hermine Mandel opte pour la France et quitte Marmoutier. Son fils, Louis-Georges Rotschild, commence une carrière de journaliste et adopte le patronyme de sa mère pour devenir Georges Mandel. À 21 ans il entre à l'Aurore et s'engage en politique à côté de son patron Georges Clémenceau. Chef de Cabinet du «Tigre», député de la Gironde, président du Conseil Général, ministre des Postes, puis des Colonies il finit comme ministre de l'Intérieur. Engagé dans la Résistance il sera arrêté et fusillé par la milice.





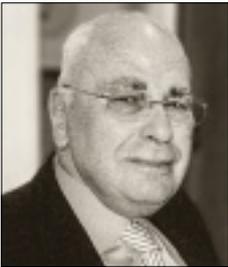
HENRI LIEBSCHUTZ, 1890 Brumath - 1974 Paris

Au lendemain de la 1^{ère} guerre mondiale, Henri et son frère Paul créent un atelier de bonneterie à Strasbourg. Face à la demande croissante de l'époque et à l'étroit dans leur local, Henri construit une usine de tricotage mécanique à Marmoutier en 1921. Avec un parc de machines modernes, une qualité irréprochable et le label Made in France, «*Swiss maille*» devient très vite une marque de réputation internationale. Pendant plus d'un demi siècle la famille Liebschutz-Leclair fut le principal employeur de la ville.



PIERRE KATZ, 1927 Marmoutier - 2006 Saverne

Dès le niveau secondaire Pierre Katz entre à l'école militaire. Suite à son passage à l'École Polytechnique et à l'École du Génie Maritime, il évolue comme ingénieur militaire au Ministère des Armées, puis rejoint la SNECMA. Après cette brillante carrière, ce surdoué en mathématiques s'adonne à sa grande passion : l'histoire et la généalogie des juifs d'Alsace. Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier dans l'Ordre National du Mérite et Chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres, Pierre Katz fut le dernier juif de Marmoutier.



CLAUDE MEYER, 1931 Strasbourg - 2014 Strasbourg

Claude Meyer, fils de marchand de bestiaux, grandit à Marmoutier. En 1940 sa famille se réfugie dans le Massif Central. Une école catholique de Mendes accepte Claude pour le protéger et, pour donner le change aux nazis, lui confie le rôle de serviteur de messe. Dès la libération, les Meyer reviennent à Marmoutier où Claude finit sa scolarité. Après son service militaire il rejoint l'affaire de son père. Marié en 1959, il s'installe à Saverne et crée un commerce de viande en gros qu'il tient jusqu'à son départ à la retraite en 1997.



JACKY ISRAËL, 1948 Strasbourg - 2015 Paris

Originaire de Marmoutier, Jacky Israël obtient son doctorat en médecine après de brillantes études universitaires. Il s'installe à Paris et se spécialise en pédiatrie-néonatalogie, attachant une importance majeure à la psychanalyse et à la neuroscience. Ses travaux et recherches font référence dans le monde de la pédiatrie où il devient une sommité et un éminent expert de la relation parent-enfant. Jacky publie de nombreux ouvrages et chroniques consacrés à sa grande passion : Monsieur Bébé.



JACKY ISRAËL

HOMME ET PÉDIATRE EXCEPTIONNEL

«En ce début de troisième millénaire, force est de constater que la pédiatrie, même en perte de vitesse, réunit des atouts indispensables aussi bien dans son approche médicale que par son humanité, pour répondre aux attentes légitimes du petit d'homme.

Un pédiatre doit tout autant savoir intervenir dans l'urgence que de détecter un mal-être débutant, il est tout aussi important de banaliser le plus possible une maladie grave que de ne pas négliger une souffrance psychique. Dépister, traiter, accompagner, faire en sorte que quel que soit le problème, l'enfant mène une vie la plus normale possible, tels sont les enjeux du pédiatre».

Jacky Israël ⁽³⁾



Né le 3 mars 1948 à Strasbourg, Jackie (que nous appellerons Jacky) Israël passe toute son enfance et sa scolarité primaire à Marmoutier où, à cette époque n'existait plus d'école juive. Il fréquente donc l'école de la République, (chrétienne en Alsace, mais catholique à Marmoutier). En 1953 il entre à la «salle d'asile», l'équivalent de notre maternelle actuelle. L'enseignement y est dispensé par les sœurs la congrégation de la Divine Providence de Ribeauvillé. Sur la page suivante, une photo de la rentrée 1955-56 avec ses camarades du cours préparatoire (classes 1947-48) et leur institutrice, madame Schneider. Âgé de douze ans il rejoint le collège (depuis devenu lycée) Leclerc de Saverne et y obtient son baccalauréat.

Fils de marchand de bestiaux, il se sent naturellement attiré par les animaux et fait un essai chez le vétérinaire de Saverne. Mais finalement il change d'orientation et se tourne vers la médecine humaine. Jacky entame alors de brillantes études universitaires à la faculté de Strasbourg, avec l'option Biologie Humaine. En cinquième année il rejoint Dijon où il effectue son internat. Après un doctorat en médecine il s'installe à Paris et se spécialise en pédiatrie-néonatalogie «*parce que les enfants ont quelque chose de plus que les animaux, ils parlent*», dit-il.

Très vite ses travaux, ses recherches et ses publications, deviennent des références, bien au-delà de nos frontières.

UN PÉDIATRE PASSIONNÉ

Jacky adore l'échange et la confrontation. Il assiste à toutes les rencontres de ce que la France connaît de groupes de recherche pluridisciplinaire sur la naissance et le nouveau-né, qu'ils soient accoucheurs, sages-femmes, pédiatres, psychiatres, psychanalystes ou sociologues. Il participe souvent à des émissions médicales pour débattre du monde de l'enfance, ou pour présenter un de ses ouvrages consacrés à *Monsieur Bébé*. Jacky s'exprime avec des mots simples et vrais que tout le monde peut comprendre. Il a cette faculté de se placer au niveau de ses patients, de ses interlocuteurs, de ses auditeurs et de ses lecteurs. Ses interventions, un subtil mélange de science, de culture, de raffinement et d'humour, lui confèrent une grande notoriété dans le domaine de la pédiatrie.

Il publie régulièrement des chroniques, passionnées et passionnantes, principalement dans la très réputée revue *Spirale*, connue pour ses recherches en éducation. En 2006, l'un de ses articles, *De ton pédiatre, tu réclamerais mots*



et remèdes, a forcé l'admiration des plus grands spécialistes. L'un d'eux affirme : *«Ce texte, [...] une ode magnifique au travail clinique, à la rencontre, aux bébés et à leurs familles, et au dialogue interdisciplinaire [...] devrait être enseigné à tout futur pédiatre, tant il dit de manière sensible et bienveillante ce qu'est ce métier... ou ce qu'il pourrait être»*⁽¹⁾.

Jacky s'interroge en permanence sur son métier et ses trois composantes indissociables : l'enfant, les parents et le pédiatre. Son regard sur la pratique de la médecine est réaliste, peu complaisant et parfois sévère : elle doit reposer sur l'écoute sans préjugés et la disponibilité sans faux-semblants, le questionnement sans intrusion et l'acceptation sans culpabilisation, le partage du savoir et le consentement éclairé. Se mettre à l'écoute du patient sans aucun préjugé, est, selon lui, la règle primordiale pour un praticien. *«Chaque consultation, chaque enfant, sont des cas différents et nécessitent une approche personnalisée»*. Il ne manque pas de s'opposer aux partisans de la gestion purement technique, standardisée et économique de la médecine : *«les grilles de questions élaborées par les «technocrates» médicaux font plus de mal que de bien et ne visent qu'à établir des statistiques sans laisser de place au sujet, et encore moins à la relation indispensable entre le médecin et le patient»*⁽³⁾.

À la question «pourquoi êtes-vous devenu pédiatre ?» il répond clairement : *«Pour soigner les enfants dans leur globalité, dans leur composante somatique (le corps) et psychique»*⁽²⁾ en attachant une grande importance à la psychanalyse et à la neuroscience, *«la néonatalogie et la pédiatrie ne se cantonnent pas seulement aux avancées de la technique au service de la physiologie, de la biologie, de la génétique ou de l'immunologie [...] car il est difficile de dissocier un être en devenir de son développement propre et de ses interactions avec son environnement»*⁽³⁾.

UN PÉDIATRE PASSIONNANT

Devenu expert de la relation parents-enfant, il élabore une conception de la pédiatrie attribuant aux parents une place fondamentale. Cette relation est essentielle dans le développement de l'enfant dès sa naissance, car *«il est impossible de s'occuper d'un nourrisson ou d'un jeune enfant sans tenir compte de ses parents qui en ont la charge et qui parlent en son nom, et sans ignorer les enjeux de la relation au travers de leur histoire»*. Cette relation sera également très bénéfique aux parents *«qui peuvent retravailler leur propre histoire à travers ce que leur propre enfant leur renvoie»*⁽⁴⁾. Mais il constate, à regret, que *«malheureusement, nous sommes actuellement dans une société qui privilégie la performance et la critique : les parents voudraient*

que leur enfant réussisse ce qu'ils n'ont pu réaliser ou, aussi bien qu'eux s'ils ont été brillants. Du fait de cette pression et des critiques, bien des enfants se mettent en échec»⁽²⁾.

Dans son livre *Enfants, mode d'emploi à l'usage des pères*, paru en 2010, Jacky emmène le lecteur dans une profonde réflexion sur la paternité, de la naissance à l'adolescence. Comment les papas peuvent-ils répondre aux besoins de leur enfant ? repérer ses difficultés ? faire autorité ?...

Il place toujours l'enfant au centre de son œuvre et propose aux parents des réflexions et des approches pour surmonter les difficultés ou angoisses qu'ils peuvent rencontrer avec leur bébé. Ses pleurs, son horloge biologique, ses repas, ses maladies... tout y passe, sans oublier les traumatismes que peuvent causer un divorce, une famille recomposée, la garde alternée, etc. Ses nombreux ouvrages, plus d'une dizaine, répondent de façon précise et rassurante à ces questions.

UN HOMME SINCÈRE ET DÉLICAT

Resté profondément attaché à ses origines rurales alsaciennes, il ne manque aucune occasion pour revenir sur les terres de son enfance, que ce soit pour le traditionnel *Messti*, ou pour rencontrer ses anciens camarades de classe, comme ci-dessous, le 12 octobre 2013, l'une de ses dernières venues à Marmoutier. Son ami Patrick Ben Soussan, psychiatre, pédopsychiatre et cancérologue, évoque cet ancrage identitaire : *«il savait conter son Alsace, Marmoutier où il est né et avait grandi, près de Strasbourg ; les gâteaux que lui confectionnait sa*

mère. Ah ! Comme il parlait des kugelhopf, bredele et autres tartes au fromage, à la quetsche ou à la rhubarbe»⁽¹⁾. Ayant vécu au village jusqu'à la fin de ses études, Jacky se plaît à revendiquer ses racines rurales et culturelles et même son (léger) accent : *«Ma langue maternelle était l'alsacien aussi bien pour les mots tendres qui sécurisent le nouveau-né, que pour le langage de relation proprement dit, puis les gros mots un peu plus tard [...] C'est au contact de l'école et des autres copains et copines que j'ai découvert mon image et mes différences. Il était normal pour moi de suivre les traditions familiales puisque c'étaient mes références. Il était plus facile pour moi d'accepter d'aller à la synagogue plutôt qu'à l'église, de ne pas écrire ou rouler en voiture le samedi, que de renoncer à goûter les saucisses de Strasbourg chez un copain, de ne jamais connaître la «promotion» d'être enfant de chœur, même si j'avais le privilège de décorer le sapin de Noël à l'école, en raison de mes bons résultats certaines années. Lorsque mes copains allaient au catéchisme dans la magnifique église, je les quittais avec un pincement d'envie de connaître, ou de faire pareil ?»*⁽⁵⁾.

L'histoire de Jacky est celle d'un être prodigieux qui a su mettre une majuscule au mot Pédiateur, son métier, sa grande passion, sa raison d'être et sa source d'énergie. Elle s'arrête le 6 juillet 2015.

Laissons lui le mot de la fin : *«Maintenant, avec la distance, je pense que c'était, au travers de ma pratique, une façon de retrouver mon enfance [...] le fait de pouvoir aider les autres et au travers de cette aide, m'aider moi-même»*.





TÉMOIGNAGE

Pour ma part je garde de Jacky l'image d'un camarade rieur, joyeux et espiègle, raconteur d'histoires et observateur malicieux, toujours attentionné et préoccupé par ses proches... et un souvenir très personnel.

En 1958 une hospitalisation m'éloignait de Marmoutier pendant presque huit mois. Notre maître d'école, conscient de la solitude et de la peine qui peuvent affecter un enfant séparé pour la première fois de ses parents et de son environnement, suggéra alors aux élèves du cours moyen de m'adresser de temps en temps une petite lettre. Jacky s'est proposé spontanément et invariablement, tous les mois, je

recevais ce courrier tant attendu. Avec les yeux et la sensibilité d'un enfant de dix ans il me racontait la vie du village, l'illustrant par de nombreuses anecdotes et me donnait des nouvelles de mes camarades. Sa belle écriture ronde (à l'encre et à la plume «Sergent Major»), ses pages sans ratures ni taches, ses marques d'amitié et quelques-unes de ses histoires savoureuses, restent gravées à jamais dans ma mémoire.

Cette évocation résume parfaitement et de façon prémonitoire, l'humanisme, la bonté et la bienveillance de ce grand homme.

Jean-Paul Lerch

Sources documentaires :

- (1) Ben Soussan Patrick, *Jacky Israël*, Spirale, Erès, 2015/2, n° 74 - https://www.editions-eres.com/uploads/documents/Hommages/112_2062_HommagesIsraelJacky.pdf
- (2) Interview du docteur Jacky Israël, Association «Quokka», 2013 - <https://www.quokka.fr/interview-dr-jacky-israel-pediatre-expert-de-la-relation-parent-enfant/>
- (3) Israël Jacky, *De ton pédiatre, tu réclamerais mots et remède*, Spirale, Erès, 2006/3, n° 39 - <https://www.cairn.info/revue-spirale-2006-3-page-45.htm>
- (4) Israël Jacky, *Enfants, mode d'emploi : à l'usage des pères*, Anne Carrière, 2010.
- (5) Dernières Nouvelles d'Alsace, *La différence est la richesse du monde*, 19 mai 2002.



Journée Européenne du Patrimoine et de la Culture Juive



Photo 1 : Camp d'Auschwitz

Plus de 1 million de déportés sont morts à Auschwitz-Birkenau

C'est une journée inhabituelle s'inscrivant dans une démarche particulière à laquelle les habitants de Marmoutier étaient conviés et dont le sujet était « la destruction des communautés juives en Alsace Moselle ».

Après le mot de bienvenue de Monsieur le Maire Jean-Claude Weil, c'est un avec un récit poignant que Monsieur Alain Kahn, Président de la Communauté israélite de Saverne a raconté l'histoire de son père, Silvain Kahn déporté et rescapé du camp d'Auschwitz. En particulier, il a mis en exergue comment son père a pu survivre grâce à l'entraide entre les déportés. Le parcours de Silvain Kahn retrace les étapes de cette destruction incompréhensible du patrimoine juif et des communautés juives. Après l'exclusion vient l'expulsion dès le 16 Juillet 1940 et la spoliation, en France occupée ou en zone libre. Suivent les rafles, l'internement dans les camps sinistres comme Gurs, Noé ou Drancy, l'épreuve du transport en convoi, l'arrivée à Auschwitz avec la sélection dans le rang des travailleurs avec une faible chance de s'en sortir ou d'emblée la marche vers la chambre à gaz.

Le président du Musée du patrimoine et du judaïsme et le maire de Marmoutier ont rendu un vibrant hommage à Monsieur Katz, qui a contribué à la création et au développement de la collection juive du musée et à qui nous devons que la mémoire des communautés juives de la région reste vivace et ancrée dans notre patrimoine mémoriel. Jean-Claude Weil a fait état des 33 personnes de confession juive de Marmoutier presque toutes exterminées à Auschwitz. Il a cité les personnalités nées à Marmoutier et assassinées, comme par exemple Georges Mandel, exécuté par la milice. La Ville de Marmoutier et le Souvenir Français de Marmoutier rendront un hommage solennel avec une dizaine de participants Maurimonastériens aux victimes de la ville lors de la cérémonie à Auschwitz Birkenau.

Ingrid Töldte, adjointe à la mémoire, culture et patrimoine à la Ville de Marmoutier, a évoqué sa participation ainsi que celle de 6 autres Maurimonastériens, au réseau de veilleur des mémoires mis en place dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, suite aux dégradations et profanations des tombes, en coordination avec les Consistoires israélites. A Schwenheim, la section des « Veilleurs de Mémoire » avec 9 membres est intégrée au sein de l'association Pro-Patria. Ce sont ainsi plus de 80 personnes de confession juive et non juive qui se sont engagées bénévolement à sillonner régulièrement les cimetières juifs afin de signaler tout acte de dégradation ou de vandalisme.



Monsieur le maire de Marmoutier



Monsieur Alain Kahn

Monsieur le Maire de Schwenheim, deuxième commune de l'ancien canton de Marmoutier avec une communauté juive de 160 habitants, a présenté l'histoire des juifs de la commune et le sort des 6 déportés nés à Schwenheim et exécutés. En particulier, les rafles à Saint Orse, avec l'exécution sommaire de 6 otages juifs et la déportation de plus de 30 des 70 réfugiés juifs du Bas-Rhin par la milice et la Division Brehmer dans le village de 300 habitants met en exergue, s'il fallait encore le mettre en évidence, la complicité de l'Etat Français de Vichy dans la solution finale.



Madame Laurence Jost-Lienhard, professeur au Lycée Adrien Zeller de Bouxwiller a présenté le projet des élèves « Kaddish pour un Prof », projet pour lequel le Lycée, Madame Jost-Lienhard et les élèves ont été cités et récompensés à plusieurs reprises. Elle a présenté avec brio l'univers des différents types de camps (internement, concentration, centre de mise à mort).

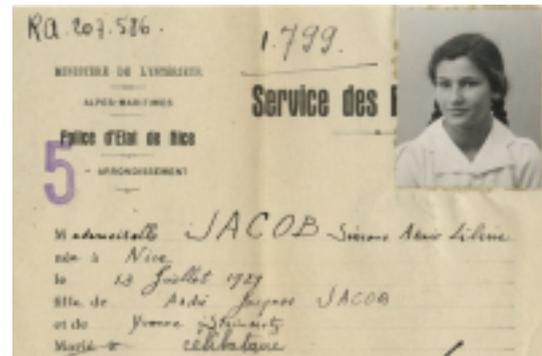
Il revenait au député de Saverne de conclure cette journée européenne de la Culture Juive en présentant le projet « 80 Élèves pour Simone Jacob », à savoir la visite de l'Assemblée nationale en honneur de la rescapée d'Auschwitz et future ministre. Le député de Saverne parraine aimablement l'ensemble du projet « Mémoire et Citoyenneté » dont la finalité reste la « Réconciliation sur les Cendres » lors d'une cérémonie avec 3 lycées, les élus et 200 participants d'Alsace-Moselle. Cette réconciliation ne concerne nullement les « bourreaux », mais les différentes communautés juives réfugiées en France et que personne ne voulait, pouvait ou n'a su protéger.

Pour mémoire, environ 30.000 déportés polonais juifs et plus de 10.000 allemands et autrichiens rafles en France sont morts dans les centres de mise à mort. Si environ 80.000 déportés sont morts, 20.000 de nationalité française seront assassinés. Ainsi 75% des victimes appartenaient à des communautés étrangères. A Birkenau, les élèves porteront un certain nombre de drapeaux. Le drapeau Alsacien et le drapeau européen seront remis à Louise et Justine de Schwenheim par respectivement Monsieur le Président de la Communauté Européenne d'Alsace, Frédéric Bierry et Madame Anne Sander, Députée Européenne. La vingtaine de drapeaux remis par les ministres déléguées, élus et consuls généraux représenteront ces communautés juives d'Europe réfugiées en France et exterminées. Dans les plis des drapeaux, les élèves porteront ainsi les cendres de ces déportés morts à Birkenau en signe de réconciliation.



Photo :

Monsieur le Député Patrick Hetzel, présentant la Journée du 6 avril 2022 « 80 Élèves pour Simone Jacob » à l'Assemblée Nationale. Le député de Saverne parraine le projet « 80 Elèves pour Sarah » à Birkenau avec un lycée de la région



Note :

Pour participer au projet Mémoire et Citoyenneté « La Réconciliation sur les Cendres », il n'est pas obligatoire de participer au voyage en Pologne à Auschwitz en Mai 2022. En particulier, vous êtes cordialement invités à la « Soirée pour Sarah » à Sarreguemines le 27 janvier 2022 pour la restitution publique des élèves. Il est prévu un déplacement à Paris, Assemblée Nationale, Mémorial de l'Holocauste et Ravivage de la Flamme, le 6 avril 2022, jour de la Rafle des enfants d'Izieu. Nous communiquerons les possibilités de participer.

Avec le concours du Football Club de Schwenheim et l'Entente Waldolwisheim, si c'est réalisable, un match de football opposera au mois de mai 2022 l'Entente à l'équipe de Oberhausen (Rhénanie Palatinat) en Mémoire de Julius Hirsch, joueur national allemand assassiné à Auschwitz. Nous comptons éventuellement inviter une personnalité du Deutscher Fussball Bund en espérant qu'elle donnera suite. Il est prévu des cérémonies ou concerts à Marmoutier et Schwenheim auxquelles vous êtes déjà cordialement invités.

Norbert Zorn, Colonel (er)
Président de Pro-Patria, Valeurs de la République



Henri Weill (photo : Paul BRAVO)

RÉSISTER À 20 ANS : L'ENGAGEMENT DES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION

La ville de Marmoutier a eu l'honneur d'accueillir Henri Weill, pour une conférence donnée gracieusement, sur le thème de l'engagement à travers l'exemple des compagnons de la libération, samedi 30 octobre à la salle communale.

Henri Weill, né à Bordeaux en 1955, a des attaches profondes à Marmoutier : ses grands-parents y ont tenu une boucherie jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale, toujours en activité (Boucherie Janes). Son père, né à Marmoutier, s'était engagé dans la marine puis la Légion étrangère.

Historien, passionné par le travail de mémoire, il est l'auteur de nombreux ouvrages ayant pour thèmes principaux : la résistance, les légionnaires, et les compagnons de la Libération, dont le dernier sorti en 2021 « Résister à 20 ans » (Privat).

En 2011, il a créé le blog défense, politique de la mémoire, Ainsi va le monde : <http://ainsi-va-le-monde.blogspot.fr>

Il fut rédacteur en chef de La Cohorte, magazine de la SMLH (Société des membres de la Légion d'honneur) jusqu'en juin 2020.

Il a été promu Officier de la Légion d'honneur en 2015 et distingué Première Classe d'honneur de la Légion étrangère en 2020.

Il est aujourd'hui journaliste indépendant et intervient au CFPJ à Paris (Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes), à l'ENA.

C'est devant une cinquantaine de personnes qu'Henri Weill a débuté sa conférence en retraçant le parcours exceptionnel de deux compagnons de la Libération, Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin, et Hubert Germain, décédé le 12 octobre 2021 à l'âge de 101 ans.

L'Ordre de la Libération a été créé en novembre 1940 par le général de Gaulle, qui ne disposait pas de la Légion d'honneur pour récompenser celles et ceux qui ont participé à « l'œuvre de libération de la France et de son empire ». 1038 hommes dont 6 femmes ont ainsi reçu la croix de la Libération. 15 titulaires sont nés en Alsace : 10 dans le Bas-Rhin, 5 dans le Haut-Rhin.

Leur caractéristique est de s'être engagé dès l'été 40. 75 % de ces titulaires de la croix de la Libération sont en effet des combattants et résistants de 1940. 91% se sont engagés avant 1942. Deux tiers ont porté l'uniforme des FFL, un tiers de la Résistance intérieure.

Henri Weill poursuit son exposé devant un auditoire captivé, par le destin de Paul Bâtiment, strasbourgeois mort pour la France à Baccarat le 1er novembre 1944 à 20 ans, et Bernard Fuchs, pilote de chasse dans la R.A.F. disparu à 89 ans. Sa mémoire sera honorée le 23 novembre à Wilwisheim, d'où il est originaire, dans le cadre du 80ème anniversaire du serment de Koufra. Laurentine Mutschler d'Erstein, connue ensuite sous le nom de Laure Diebold-Mutschler, née allemande, résistante dès 1940, est arrêtée en 1943, déportée à Sarrebruck, emprisonnée à Strasbourg et Schirmeck avant d'être internée à Ravensbrück et Buchenwald. Elle sera distinguée de la croix de la Libération en 1944.

Face à l'engagement de ces jeunes pour leur Patrie, au péril de leur vie, on peut se poser la question « Qu'aurions-nous fait à leur place ? » Les valeurs de Patriotisme, sens du sacrifice et Humanisme caractérisent ces hommes et ces femmes, discrets mais au destin exceptionnel. A travers leur exemple, ces héros montrent à quel point s'engager reste indispensable.

Ingrid Töldte
Adjointe à la mémoire, culture, patrimoine, vivre ensemble



Conférence dans la salle communale (Photo : Paul BRAVO)

Le Souvenir Français

comité de Marmoutier



Notre mission
Entretenir - Conserver - Transmettre

**« A Nous le souvenir,
à Eux l'immortalité »**

La quête du Comité du Souvenir Français de Marmoutier

Il est de coutume que l'association « Le Souvenir Français » quête une fois l'an, à la période de la Toussaint, soit cette année, du 28 octobre au 2 novembre. Cette mission a été accomplie. Le président du comité du S.F. de Marmoutier remercie les généreux donateurs pour leur action tant à Marmoutier, en présentiel, qu'à Schwenheim (*urne*), à Reutenbourg (*urne*) et à Reinhardsmunster (*urne*); un geste non seulement symbolique, mais ô combien important, car c'est effectivement un acte qui vous honore d'une part et qui permet au S.F. de poursuivre ses missions si nombreuses, d'autre part. J'adresse mes remerciements à nos bénévoles membres du comité qui ont consacré du temps à quêter.

Pour votre information, le comité de Marmoutier est en charge de 25 communes qui correspondent à l'ancien canton. Ce comité fonctionne avec un « bureau » composé de quelques personnes: le vice-président, la trésorière, le porte drapeau, le porte drapeau suppléant et le président. *Le poste de secrétaire est actuellement vacant, donc à pourvoir. Avis à une ou à un secrétaire volontaire potentiel !*

Le Souvenir Français exerce ses différentes missions pour que vive la mémoire de notre Nation. Pour ce faire, il exécute trois grandes actions :

- La sauvegarde de la totalité des tombes des Combattants Morts pour la France (*trop de tombes en déshérence, trop de restes de Combattants versés aux fosses communes municipales !*)
- Le maintien des cérémonies patriotiques (*la population d'Anciens Combattants diminue !*).
- Le développement des voyages patriotiques (*chaque enfant de France devrait quitter sa scolarité en ayant découvert un lieu de notre mémoire nationale*).

C'est à tout cela que vos dons servent ! Nous avons besoin de Vous !

Je tiens à vous transcrire le message du Président Général du S.F. Serge Barcellini pour le 1er novembre 2021.

« Se mobiliser pour la mémoire, c'est se mobiliser pour la France.

Sauvegarder les tombes des Morts pour la France au combat, c'est permettre à chaque Français, et en particulier aux générations futures, de s'inscrire pleinement dans l'histoire de notre Nation.

Être Français, c'est partager une histoire commune. Ce partage passe par le maintien dans chacun de nos cimetières communaux des tombes des Morts pour la France.

En aidant le Souvenir Français à sauvegarder ces tombes, vous aidez la France à sauvegarder sa mémoire. »

Regardez ces vidéos :

Vidéo sur la nécessité de sauver les tombes des combattants « Morts pour la France », réalisée avec l'ECPAD: <https://youtu.be/s5BCZzz5QQ>

Site interactif créé par Boite à Histoires pour le Souvenir Français: <http://anouslesouvenir.com>

Pour adhérer à « Le Souvenir Français », dès 10€/an comme membre titulaire, contacter le président du comité. Merci !

Jean Louis Muller, président du comité du S.F. de Marmoutier

JUMELAGE : CÉRÉMONIE DU 6 NOVEMBRE

Samedi 6 novembre, une cérémonie en hommage aux soldats français et allemands morts durant les conflits ayant opposé nos deux pays s'est déroulée au monument Turenne, dans la commune jumelée de Sasbach, à l'initiative de l'Ortsvorsteher Rudi Retsch et dirigée par Norbert Zorn, colonel (er), président de l'association Pro-Patria.

La délégation de notre municipalité était représentée par M. le maire Jean-Claude Weil, Ingrid Töldte, adjointe à la mémoire, Mercedes Auburtin, adjointe aux finances, Mélanie Burckel, déléguée à l'environnement et Mathieu Muths, délégué aux communications.

Après les allocutions soulignant la joie des retrouvailles et l'amitié unissant nos communes, a eu lieu le traditionnel dépôt de gerbes par la section Marmoutier



COMMÉMORATION DU 103ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918.

Cette journée de mémoire a débuté sous un ciel brumeux, par une cérémonie religieuse à l'abbatiale lors de laquelle le père Claude Drui a souligné l'importance des valeurs de Fraternité et Solidarité qui doivent nous unir. Le cortège, mené par le capitaine des pompiers de l'unité territoriale Cédric Faessel, suivi des JSP, du commandant de la brigade de gendarmerie de Marmoutier, de M. le maire Jean-Claude Weil, des membres du conseil municipal, de M. Jean-Louis Muller, président du souvenir français de Marmoutier, de présidents d'associations et des habitants, a ensuite rejoint le monument aux morts.

Après lecture par M. le maire, du message de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre



du Souvenir français représentée par son président Jean-Louis Muller et Angèle Italiano, conseillère municipale de l'opposition, suivie par la municipalité de Marmoutier, le Reservistenverband Baden SW et la municipalité de Sasbach représentée par son maire, Gregor Bühler.

Tous les participants étaient heureux de raviver les liens mis à mal pendant la pandémie et par les décisions prises unilatéralement, notamment, la fermeture des frontières, comme l'a très justement souligné le président du Reservisten Band de Baden.

La journée s'est terminée par la visite du musée Turenne, ancienne maison du gardien du monument Turenne.

Les célébrations du 25ème anniversaire du jumelage et des 50 ans d'amitié entre nos deux communes, qui devaient avoir lieu en 2021, sont reportées en 2022.



des Armées, honorant les combattants de tous les conflits et saluant la mémoire des soldats morts pour la France en 2021, deux gerbes ont été déposées, au nom de la commune et du souvenir français. La sonnerie aux Morts, suivie de la Marseillaise, diffusées par Philippe Berger, ont mis fin à ce moment de recueillement solennel et nécessaire, incluant Hubert Germain, porte-étendard des 1038 compagnons de la Libération.

L'ensemble des participants a ensuite pu se retrouver et échanger dans la salle communale autour du verre de l'amitié.

Le 20 novembre, la ville de Marmoutier célèbre le 80ème anniversaire du serment de Koufra.

Ingrid Töldte

Adjointe à la mémoire, culture, patrimoine, vivre ensemble



DEUXIÈME ÉDITION DE « SPORT ET CULTURE EN FÊTE »

Pour sa 2ème édition, l'évènement "Sport et Culture en fête", organisé par la Ville de Marmoutier et l'OMSLC, a permis à une dizaine d'associations de présenter leurs activités variées dans la salle du Schlossgarten. Malgré une météo incertaine et l'essoufflement de certaines associations suite à la Covid, le public est venu tout au long de l'après-midi découvrir les nombreuses animations proposées.

Les sportifs de tous âges pouvaient s'initier à la boxe avec Ibrahima Diop, entraîneur fédéral du Boxing club présidé par Jean Debray, et au judo avec le Judo club de Reutenbourg, attirés par les démonstrations très appréciées.



Initiation à la boxe



Initiation au judo

Une large palette d'activités de loisirs était présentée par plusieurs associations :

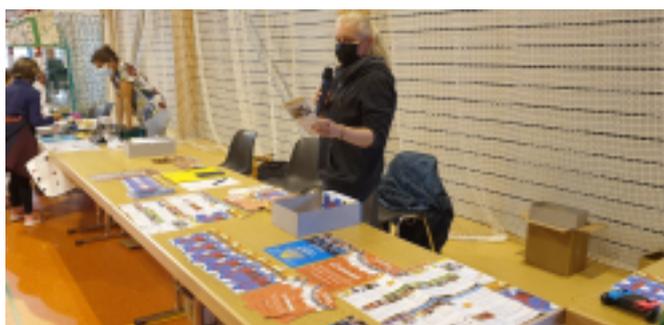
- Convivialité et partage, déclinés en jeux de société, sorties ou activités manuelles, étaient au programme du club de l'Amitié et du club féminin, présidés par Eugène et Danielle Eck, et des Petites mains de Dominique Fux.
- Avec des ateliers de vannerie, cuisine, peinture et arts du cirque, chapeautés par La Forge et sa présidente Iwona Chardel, impossible de ne pas trouver son bonheur.
- Soucieuse de préserver l'environnement, Michèle Comte et le Bonheur est dans le Pré proposaient des actions de sensibilisation à cette cause essentielle.
- Le RAJ (Réseau d'Animation Jeunes) ciblait tout particulièrement les plus jeunes avec des offres variées et délocalisées dans les différentes communes de la Comcom du Pays de Saverne.



Club de l'Amitié



Club Féminin



La Forge



Atelier arts du cirque



Le Bonheur est dans le Pré



Amis du Musée de Marmoutier

Côté culture, Ingrid Töldte, membre des Amis du musée, association présidée par Bernard Hoff, a présenté la très belle demeure de 1590 permettant de découvrir le quotidien de la vie rurale en Alsace du 17ème au 19ème siècle, le judaïsme rural et les riches collections qui s'y rapportent.

Pour les amateurs de musique, plusieurs choix s'offraient à eux :

- S'initier à un des instruments enseignés par M. Jurquet, directeur de l'école de musique,
- A la trompe de chasse avec l'ETCM dirigée par Etienne Greff, après une présentation fort appréciée de Francis Kalk et Christophe Georger,
- Au chant avec la Bergerie ou
- A la danse country avec le Country club Let's Dance et son président Alain Töldte.

Ingrid Töldte

Adjointe à la culture, mémoire, patrimoine, vivre ensemble



École de musique



École de trompe de chasse



Country club Let's Dance



Country club Let's Dance

UNE SEMAINE RICHE EN RENCONTRES ET EN DÉCOUVERTES



La 5ème édition du Symposium de sculpture sur pierre s'est déroulée du 13 au 19 septembre 2021 sous un temps radieux malgré quelques épisodes de pluie. Pendant une semaine, la place de l'abbatiale a accueilli 7 sculpteurs talentueux qui ont créé chacun une œuvre originale en grès des Vosges et partagé leur savoir-faire avec le public venu en grand nombre. Cette année, le couvent de Reinacker s'est associé à cet évènement dans le cadre du « Mois de la création » en accueillant durant deux jours le sculpteur Quentin Beck pour des ateliers de démonstration de sculpture.

Parties d'un simple bloc de grès, les œuvres se sont dévoilées chaque jour un peu plus sous les coups habiles des maillets et des ciseaux, le tout sous les yeux de visiteurs captivés. Des sujets, parfois pittoresques, toujours d'une grande beauté, ont émergé des pierres. Maurimonastériens, habitants des environs, touristes de passage ou amateurs de sculpture ont eu l'occasion, tout au long de la semaine, d'échanger avec les sculpteurs et d'observer l'avancée de leurs œuvres. Nos artistes ont également reçu à plusieurs reprises la visite des enfants des écoles de Marmoutier. Ces derniers se sont montrés fort intéressés par le travail de la pierre et n'ont pas manqué de poser des questions aux sculpteurs sur leur métier.

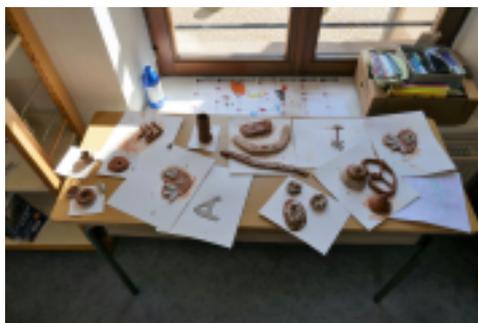


De nombreuses autres animations ont été proposées dans le cadre de cet évènement. Les sculpteurs Fabio Secco et Christophe Georger ont proposé des initiations à la taille de pierre pour tous sur la place de l'abbatiale. Des apprentis tailleurs ont ainsi pu s'exercer au maniement des outils sur leur propre bloc de pierre.

Le CIP Point d'Orgue a proposé une animation inédite, « Le murmure des pierres », liant les thèmes de la musique et des marques lapidaires.



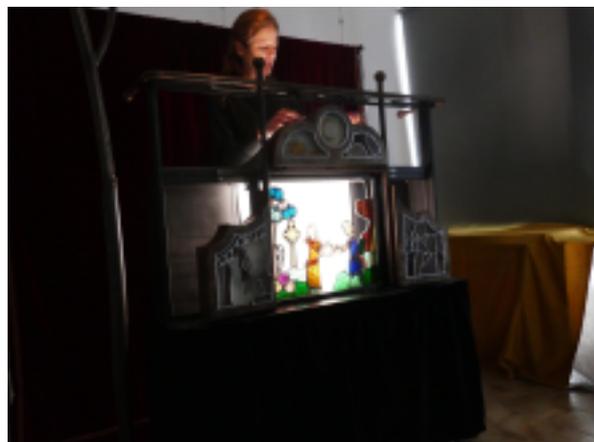
La bibliothèque a organisé des ateliers de sculpture sur argile pour les enfants qui ont pu exprimer leur imagination et leur esprit créatif.





Une exposition d'outils anciens était visible au Musée du Patrimoine et du Judaïsme alsacien. L'occasion d'en apprendre davantage sur les techniques complexes de la sculpture et sur les différents instruments utilisés en fonction de l'avancé du travail et du rendu souhaité.

Le dernier jour du Symposium, la galerie du tricéphale a accueilli dans un cadre feutré la vitrailliste Mylène Billand pour un spectacle de marionnettes en vitrail intitulé « La veuve et le chevalier ». Celui-ci a été suivi par des spectateurs de tous âges, captivés par le jeu des ombres et des lumières et par les personnages en verre s'animant sous leurs yeux.



Le dimanche après-midi, l'artisanat d'art était à l'honneur. Le forgeron Nico Chardel a installé sa forge sur la place de l'abbatiale pour proposer des démonstrations de fabrication d'outils en métal. Dans la cour de la mairie, le sculpteur Jean-Marie Meyer a présenté l'art de la sculpture sur bois.



Les samedi et dimanche, une buvette était installée sur la place de l'abbatiale. L'association Le Bonheur est dans le Pré a ainsi pu régaler les visiteurs de délicieux mets fait-maison.

Cette Vème édition du Symposium s'est achevée en beauté et en musique par un concert du groupe strasbourgeois OCTOPULSE qui a fait vibrer la place de l'abbatiale par ses morceaux entraînants.



Comme pour les précédentes éditions du Symposium, les sculptures achevées seront intégrées au Mur Blanc, actuellement en restauration. Ci-dessous, quelques photos des sculpteurs et de leurs œuvres.



Régis Pochelu a imaginé une créature hybride serpent/lion portant un masque de peste et tenant un masque chirurgical dans la main droite. Une allégorie des pandémies face auxquelles l'homme se trouve souvent démuné et une invitation à l'humilité devant la puissance de la nature.

Violette Arbogast a sculpté le « M » de Marmoutier, orné d'élégants rinceaux, qui n'est pas sans rappeler les lettrines enluminées des manuscrits médiévaux.



Capucine Braux a fait apparaître son bloc de grès deux têtes féminines aux visages paisibles, entourées d'un dragon protecteur.



Une célèbre référence biblique a émergé sous les coups de ciseaux de Christian Fuchs, consterné par les multiples catastrophes et le réchauffement climatique entraînés par l'homme, le sculpteur a imaginé une Arche de Noé... mais cette fois-ci sans les humains.





Cette salamandre à tête de diable a été imaginée par le sculpteur Mickaël Régent. Un rappel des figures monstrueuses souvent représentées sur les façades des églises romanes afin de détourner les fidèles du péché.

Thomas Probst a reproduit l'arc central du porche de l'abbatiale sous lequel le père abbé bénit des compagnons tailleurs de pierre. Ces derniers tiennent une équerre, symbole du compagnonnage. Un bel hommage aux métiers de la pierre, au patrimoine architectural de la région et à Marmoutier.



L'Ancien Testament et la pandémie ont décidément inspiré plus d'un artiste. Le sculpteur Thierry Gangloff nous a offert une version revisitée du Récit des origines. Le serpent est devenu chauve-souris et la pomme est devenue virus.



La Ville de Marmoutier exprime ses plus vifs remerciements à tous les participants de cette Vème édition : sculpteurs, vitrailiste, musiciens, artisans, membres du Bonheur est dans le Pré, CIP Point d'Orgue, Amis du Musée de Marmoutier, bibliothèque, couvent de Reinacker, personnel des services administratif, technique et culturel de la ville sans oublier la Fondation du Patrimoine et la Région Grand-Est qui ont cofinancé l'évènement.

Implanté au cœur de Marmoutier, le centre d'interprétation du patrimoine Point d'Orgue a pour but de valoriser et de faire découvrir l'orgue au plus grand monde. Outil de territoire au service de la démocratisation de la culture, Point d'Orgue souhaite également œuvrer pour le patrimoine et les habitants de Marmoutier.

Retour sur quelques évènements :

Ce début d'année 2021 a résonné de plusieurs animations, parmi lesquelles :

- « Le murmure des pierres » dans le cadre du Symposium de sculpture de pierre, pour découvrir les marques lapidaires ;
- L'atelier en famille sur un air d'Halloween, avec creusage de citrouilles menaçantes et notes effrayantes.

En décembre, à Point d'Orgue :

- La fin d'année continuera d'enchanter petits et grands avec une programmation variée :
- Un concert « Avent et Noël » pour se laisser transporter par la magie de Noël, le dimanche 12 décembre à 16h.
- Un spectacle musical participatif mélangeant ombres chinoises, humour et chansons pour découvrir ou redécouvrir les traditions et les croyances de Noël en Alsace. Rendez-vous le mercredi 22 décembre à 14h.
- L'exposition temporaire « musique de films, une épopée du cinéma par sa musique » se poursuit jusqu'au 23 décembre.
- Les enquêtes game se déroulent sur réservation : venez résoudre des énigmes pour démasquer le coupable !

Pour plus d'informations et pour réserver, rendez-vous sur notre site internet www.cip-pointdorgue.fr ou notre page Facebook.

La boutique vous propose également une sélection de cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Gratuité pour les Maurimonastérien(ne)s jusqu'à la fin de l'année 2021

Notre patrimoine et notre culture doivent être des sources de fierté qu'on aime partager. Dans cet optique, l'équipe de Point d'Orgue, en accord avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne, offre **la gratuité à tous les habitants de Marmoutier pour une visite du centre et d'Organum XXI**. Cette offre, valable en dehors de la programmation culturelle, se termine à la fin de l'année 2021 et est soumise à la présentation d'un justificatif.

Point d'Orgue est ouvert du mercredi au vendredi de 14h à 17h30 ; les samedis, dimanches et jours fériés de 13h à 18h30, jusqu'au 23 décembre 2021.



Animation « Le murmure des pierres » dans le cadre du Symposium de sculpture de pierre

DÉMARRAGE DYNAMIQUE ET TOUT EN BEAUTÉ POUR LA BIBLIOTHÈQUE À L'OCCASION DE CETTE NOUVELLE RENTRÉE SCOLAIRE !

Nous avons ainsi pu recommencer à accueillir plusieurs classes pour des lectures d'histoires ou de contes mais également prêter des livres aux élèves.

Dès la reprise de novembre, les enfants de la maternelle viendront découvrir la bibliothèque le jeudi après-midi accompagné avec leurs institutrices ...

La bibliothèque propose toujours ses ateliers bricolage du mercredi après-midi à ses lecteurs.

Plusieurs projets sont en cours de réalisation pour cette année, dont certains ont déjà bien démarré...

Nous avons ainsi pu ouvrir la bibliothèque aux bébés et aux tout petits. Nous accueillons déjà avec grand plaisir les enfants du Multiaccueil de Marmoutier, ainsi que les assistantes maternelles via le Relais Petite Enfance. Ces visites sont organisées le mercredi matin. N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.

Nous travaillons également avec le Collège de Marmoutier pour une collaboration.

La bibliothèque proposera bientôt la réservation de PC et dans ce cadre, organisera des cours d'information pour les personnes qui souhaitent se familiariser avec l'informatique. Nous vous communiquerons les informations dès que tout sera prêt pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Nous travaillons également à la mise en avant de plusieurs auteurs locaux. A partir de décembre, vous pourrez ainsi découvrir leurs œuvres et les emprunter : T. Ostermann, A.-S. Schlick, F. Ruhlmann, F. Sigrist, C. Hamm, J.-P. Lerch, J. Israël ...

N'oubliez pas que depuis le 21 octobre, de nombreuses nouveautés vous attendent suite à notre échange annuel auprès de la Bibliothèque d'Alsace.

Enfin, et pour se plonger dans ce doux moment d'hiver, la bibliothèque invitera ses lecteurs pour une lecture de conte le vendredi 3 décembre à 19h00. Plus de précisions suivront très vite....

Pour finir, nous tenions à remercier tous nos bénévoles pour leur sourire, efficacité, dynamisme et surtout leur aide pour la réalisation de tous nos projets !!



Espace enfant de la bibliothèque



Atelier sculpture organisé dans le cadre du Symposium

CONCERT-CONFÉRENCE D'HECTOR SABO



Dimanche 10 octobre, la Ville de Marmoutier a eu l'honneur d'accueillir l'auteur, musicien et musicologue Hector Sabo, accompagné de Jean Moissonnier au chant et de Micaël Berger à la flûte traversière pour un voyage musical et historique dans la musique juive d'occident. Le trio a en effet proposé au public de découvrir quelques perles de l'histoire de la musique juive, histoire qui a commencé dès l'époque médiévale, au XIème siècle.

Le programme musical comprenait une sélection de morceaux allant du Moyen-Âge à la seconde moitié du 20ème siècle, en passant par la Renaissance italienne, la période baroque, ou encore, l'ère romantique. Des compositions de toute l'Europe, mais aussi des États-

Unis ont été interprétées, faisant découvrir aux spectateurs différentes sonorités. Un voyage à la fois dans le temps et dans l'espace.

Les musiques étaient alternées avec des temps de présentation du livre d'Hector Sabo, « Voix hébraïques – Un voyage dans la musique juive d'Occident » publié récemment par les Éditions Feuilles. Celui-ci retrace plus de trente ans d'un parcours musical et musicologique exceptionnel autour de la musique juive, avec une approche particulière qui relie constamment la musique hébraïque à la musique européenne, avec des rapports étroits et souvent méconnus. La présentation incluait également des biographies de compositeurs illustres comme Jean de Dreux (Oppido, vers 1070 – Tyr, vers 1150), ancien moine converti au judaïsme, ayant offert la première partition de musique hébraïque, ou encore Samuel Naumbourg (Dennenlohe, 1817 – Saint-Mandé, 1880), qui composa de célèbres musiques liturgiques.

Un pot de l'amitié a été offert par la Ville de Marmoutier à la fin du concert. Ce moment de convivialité a été l'occasion pour les spectateurs d'échanger avec les musiciens.

Le lieu du concert était particulièrement approprié puisque qu'il s'agissait de l'ancienne synagogue de Marmoutier, devenue salle communale. Ce lieu symbolique, chargé d'histoire, fêtera ses 200 ans en 2022.

École de musique

REPRISE À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Après quelques mois de fermeture en raison de la crise sanitaire, l'école de musique de Marmoutier dirigée par Daniel JURQUET a repris ses activités depuis la rentrée de septembre.

Des cours d'accordéon, de chant, de clavier, de piano et de formation musicale sont proposés à la mairie aux élèves de tout âge et tout niveau. Les élèves sont encadrés par Anne-Catherine Stieber & Daniel Jurquet, professeurs de musique diplômés et se déroulent dans une atmosphère chaleureuse. Tous les participants respectent le protocole sanitaire mis en place depuis quelques mois.

Le traditionnel concert de Noël aura à nouveau lieu dimanche 19 décembre 2021 à 17h à la salle communale de Marmoutier. Les élèves se produiront sur scène et fêteront Noël en musique. L'entrée sera libre mais soumise aux règles sanitaires en vigueur.



L'actualité peut être suivie sur www.danieljurquet.com.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs voeux pour 2022.

Daniel JURQUET

LA COVID-19 N'ARRÊTERA PAS MAR'MOTS

Après plus d'une année à laisser nos activités en suspens et attendre une amélioration de la situation sanitaire, nous, membres de l'association Mar'mots, n'avons cessé de croire que les jours meilleurs arriveraient très vite et étions impatients de pouvoir à nouveau participer à l'animation et à la vie associative du village.

14 JUILLET : BAL

Nous étions plus que ravis de pouvoir participer au traditionnel bal du 14 juillet qui fut une magnifique soirée malgré les restrictions sanitaires imposées. Bravo à l'équipe de l'OMSLC qui a dirigé cette soirée avec une main de maître. Les Mar'mots sont fiers d'avoir pu contribuer à la réussite de cet événement par la vente de tartes flambées et de pizzas.

2 OCTOBRE : LOTO

Nous nous sommes ensuite donnés rendez-vous pour notre traditionnel Loto du 2 octobre dont le bilan est un ... carton plein !

Plus de 450 personnes, avec plus de 2500 € de lots à gagner. Une soirée qui a rapportée plus de 4500 € de bénéfices pour les écoles. Que dire de plus que : « Wahou et merci ! ». Cette soirée nous a rapprochés plus que jamais et nous a motivés pour continuer à faire vivre l'association et animer le village.



Bal du 14 juillet



Loto du 2 octobre

31 OCTOBRE : HALLOWEEN

Nous ne pouvions laisser passer l'occasion d'organiser une soirée Halloween à la salle multifonctions.

Au programme : un magnifique spectacle de Magie, de la sculpture sur ballon et une soirée DJ.

Que c'était beau de voir toutes ses petites têtes blondes et leurs parents déguisés pour fêter cet événement tant attendu ! La salle était comble et mon cœur de présidente d'association était en émoi. J'étais tellement fière et chanceuse d'avoir une belle équipe à mes côtés pour pouvoir offrir à ces enfants un peu de magie et de bonheur après tous ces mois d'incertitudes.



Soirée Halloween

Nos prochaines actions sont la fabrication et la vente de couronnes de l'Avent. Nous offrirons également les manèges pour la Saint Nicolas aux élèves des écoles de Marmoutier.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous au prochain loto qui aura lieu le 5 février 2022, suivi du carnaval le 12 mars 2022.

Au nom de l'équipe Mar'mots, je tenais à vous remercier pour votre soutien.

Clarisse Vitorino, présidente de l'association Mar'mots

UNE BALLADE, LE SOLEIL, DES CHIFFONS, DES DENTELLES ET LE... SENEGAL !

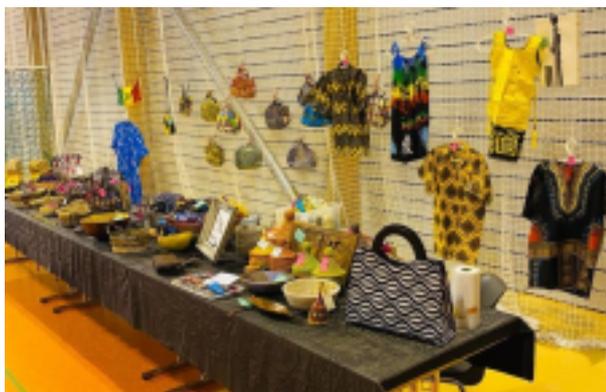
Après cette longue période de repos forcé, nous avons enchaîné 2 événements : la marche solidaire et les puces des couturières.

Le dimanche 25 septembre, une centaine de personnes a investi le Tannewald, les plus « sportifs » ont choisi le parcours de 12 km et les autres, plus doucement, le 6 km. Un repas africain les attendait au retour, un « Tiou », bœuf aux légumes dont les odeurs attisaient les papilles !

Un stand d'artisanat africain a fait le bonheur des petits et des grands et une tombola a clos la journée.

Les contraintes sanitaires n'ont pas impacté le nombre de participants et certains avaient choisi le « click and collect » pour le menu.

Les gens se sont attardés aux tables, ont discuté, circulé et même joué aux cartes tant l'atmosphère fut conviviale. Que de plaisir à se retrouver ensemble !



Les Puces des couturières ont eu lieu 2 semaines après dans une ambiance de dentelles, de beaux tissus, de créations et les visiteurs s'en sont donné à cœur joie pour essayer, tâter, dérouler, bavarder, échanger.



Deux belles journées qui nous ont permis de reprendre contact et de récolter des fonds. Un grand merci à tous pour votre venue !

Le Sénégal a décrété le confinement en même temps que la France avec pratiquement les mêmes restrictions : couvre feu, écoles, commerces, restaurants et frontières fermés. Ces mesures ont permis de freiner la pandémie. Il y eut des malades, des décès bien évidemment mais dans une moindre proportion que chez nous fort heureusement, les conditions sanitaires étant moins favorables que dans notre pays. L'économie a subi également de lourds dommages.

Pour le moment, aucun projet en cours, nous continuons à suivre nos enfants parrainés via internet.

Nous espérons pouvoir démarrer de nouvelles actions lors de notre prochain séjour au Sénégal qui ne saurait tarder.

Encore merci à tous ceux qui nous épaulent tout au long de l'année sans oublier la Municipalité de Marmoutier.

Dominique Maglott

BILAN DE LA SAISON 2021

Après une année fortement marquée par les restrictions sanitaires, L'association des Amis du Musée de Marmoutier a pu reprendre ses activités à peu près normalement au printemps 2021. La première étape a été un grand nettoyage des collections, notamment de la partie judaïca. L'aménagement de la salle dédiée à Alphonse Lévy a également été entamée.



L'association a organisé deux conférences dans le cadre de l'exposition « Rites et croyances populaires en Alsace ». La première, présentée par Béatrice Sommer, était consacrée aux « Plantes, entres superstitions, magie et guérison ».

L'intervenante y a évoqué plusieurs plantes auxquelles les anciens prêtaient des vertus médicinales ou magiques. La seconde, présentée le 31 octobre par Freddy Sarg, pasteur, écrivain et ethnologue, avait pour titre « Autrefois, ce que nos anciens croyaient et espéraient ». Les auditeurs ont pu y découvrir les différents rites qui accompagnaient les populations d'autrefois tout au long de leur vie, du berceau à la tombe.

Le musée a également participé aux Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine juifs en proposant des visites gratuites de la collection Judaïca et du cimetière israélite de Marmoutier. Par ailleurs, le 12 septembre, les Amis du Musée ont organisé, en collaboration avec l'association Valeurs de la République/ Pro-Patria, un cycle de conférences sur « La destruction de la culture juive dans le Pays de Marmoutier et environs, 1940-1944 ».

Toujours dans le cadre des JECJ 2021 intitulées « Dialogues », le dimanche 19 septembre a été consacré aux cimetières juifs d'Alsace. Au nombre de 66 dont 10 classés Monument Historique et une majorité inscrits à l'inventaire du patrimoine, ils sont un patrimoine commun au cœur de nos villes et villages. Ils sont la mémoire d'un « Vivre ensemble » que les bénévoles des réseaux des « Veilleurs de mémoire » s'appliquent à préserver et protéger, constituant ainsi un élément de dialogue entre les communautés juives et le grand public. Marie et Patrick Tertrain, membres du groupe de Veilleurs de Marmoutier fort de 7 bénévoles, ont eu à cœur de présenter ce lieu de recueillement créé en 1798, sur lequel ils veillent avec attention. Une vingtaine de

personnes, dont certaines ignoraient l'existence de ce lieu, ont ainsi suivi avec intérêt les explications données par Marie et Patrick : historique du cimetière, présentation des stèles des personnalités de Marmoutier, symbolisme des différentes sculptures, éléments du rite mortuaire. Des échanges particulièrement intéressants ont eu lieu dont ceux avec un couple de confession juive.

Les Amis du Musée continuent par ailleurs de participer activement à la vie communale. Les bénévoles ont ainsi tenu leurs traditionnels buvette et stand d'antiquités lors du Messti 2021. L'association, représentée par Ingrid Töldte, était également présente pour la 2ème édition de « Sport et Culture en fête » qui fut l'occasion de présenter ses activités au public. Enfin, elle a été mise à contribution lors du Symposium de sculpture sur pierre en présentant des outils du tailleur de pierre.

EXPOSITION DE NOËL : « LA MAGIE DE NOËL AU MUSÉE ».

Les trois premiers week-ends de décembre, le musée



proposera au public sa traditionnelle exposition de fin d'année sur l'univers du jouet et des traditions de Noël en Alsace. Poupées, voitures miniatures, chevaux à bascules, etc. prendront place dans la première salle du musée qui sera visible gratuitement. Une petite collection de boules de Noël sera

également visible dans l'une des vitrines. L'occasion de se plonger dans les traditions d'antan et de (re)découvrir les jouets avec lesquelles s'amusaient nos aïeux. Le reste du musée sera décoré pour l'occasion et une table traditionnelle de Noël sera dressée dans l'une des salles du deuxième étage.

Ouverture du Musée :

- Mai, juin, octobre, novembre et les trois premiers week-ends de décembre : samedi de 14h à 17h et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- Juillet, août et septembre : mercredi au samedi de 14h à 17h et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- Toute l'année sur réservation
- Musée fermé le 1er mai et le 8 mai.

www.museedemarmoutier.fr

Facebook : Musée de Marmoutier

Contact : 03 88 02 36 30 ou musee-marmoutier@orange.fr

Club de l'Amitié et Club féminin

Si vous souhaitez passer un après-midi récréatif pour des rencontres animées avec café-gâteaux et participer à des **jeux de société, cartes, scrabble, etc.**

Rejoignez-nous :

Au Club de l'Amitié « Foyer Saint-Léon », Rue du Couvent (salle RDC) : **deux mercredis par mois de 14h à 18h.**

Au Club Féminin, Mairie de Marmoutier (salle 1, 1er étage) : **deux jeudis par mois de 14h à 18h.**

- Le Président Eugène ECK, Club de l'Amitié Tél. : 06 30 04 33 24
- La Présidente Danielle ECK, Club Féminin
- La Secrétaire Liliane LAGO, tél. : 06 08 13 92 27

Sont à votre disposition pour vous donner tout renseignement complémentaire sur ces rencontres.

A très bientôt

Club des Petites Mains

REJOIGNEZ LE CLUB DES PETITES MAINS



Venez vous distraire, des activités manuelles (tricots, crochet, patchwork broderie, etc.. Apportez vos ouvrages, ou venez simplement participer à des jeux de sociétés, papoter, échanger autour d' une table et dans une ambiance chaleureuse. Café, Tisane et Petits gâteaux seront servis.



Le club est entièrement gratuit, et chaque personne est libre de faire l'ouvrage qu'elle souhaite.

Les mesures sanitaires seront respectées selon les directives du gouvernement.

Ouverture du club tous les mardis AM de 14h à 17h

Pour tous renseignements contacter les après-midi après 15h

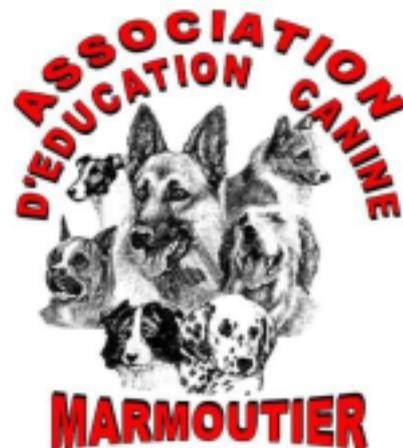
Annie 06 15 46 24 44 ou Dominique 06 75 27 54 72

Club canin

ASSOCIATION D' EDUCATION CANINE DE MARMOUTIER

Chaque semaine a lieu le cours dominical où les jeunes chiots comme les chiens adultes, de toute taille et de toute race peuvent travailler la sociabilisation, les gestes de base, l'agility (parcours, saut d'obstacle, agrès, slalom). En période estivale (mai-septembre) : cours le mercredi soir de 19h-21h

Chaque année, l'association organise plusieurs évènements : Marche, journée Membres, concours interne, stand au Marché de Noël (vin chaud/jus de pomme chaud, bretzel).



Depuis juin 2021, le club vosgien de Marmoutier a repris ses activités. Les randonnées prévues au programme pour le second semestre ont pu se faire. Les personnes étaient bien contentes de pouvoir à nouveau s'adonner à leur passion.

Nous avons également continué à embellir notre secteur. Le groupe des bricoleurs bénévoles s'est donné comme objectif la mise en place d'un escalier près du cimetière juif de Marmoutier. Depuis la création du club, cet escalier a été refait à maintes reprises. Mais le passage des randonneurs, vététistes et cavaliers l'ont malmené. Une équipe s'est donné rendez-vous au mois de juin pour la remise en état de cet escalier. A ce jour, il est à nouveau opérationnel et les marcheurs peuvent à nouveau l'emprunter en toute sécurité.



Escalier mis en place près du cimetière juif

Une deuxième intervention a été réalisée au lieu-dit « Gretelthal » sur le sentier balisé chevalet rouge. Là aussi, l'entrée du sentier et la descente étaient dangereuses par temps de pluie. Après l'escalier du cimetière juif, l'équipe s'est attelée à la remise en état de ce tronçon en posant une dizaine de marches. D'autres travaux ont été effectués, à savoir la mise en place d'une passerelle près de la Hardt, l'amélioration de l'intérieur de la gloriette du Geisfelswasen, la pose d'un poteau signalétique.



Remise en état d'un tronçon de sentier au lieu-dit « Gretelthal »

Si des personnes sont intéressées par ces sorties de travail, qu'elles n'hésitent pas à prendre contact avec le Président du club au 03 88 91 80 65 ou par mail à l'adresse suivante : cv.marmoutier@gmail.com

Adhérer au Club Vosgien de Marmoutier contribue au financement de l'entretien de nos sentiers, fréquentés par les randonneurs, joggeurs, vététistes de la région et hors région. Ce travail est effectué par des bénévoles, amoureux de la nature, qui vous adressent leurs remerciements pour votre soutien.

Le programme 2022, année du 50ème anniversaire de la section, est en cours d'élaboration, mais quelques séjours sont déjà programmés à savoir : séjour à Pâques dans le Nord de la France, séjour cyclo dans le Frioul en Italie, séjour dans le Périgord, séjour en Provence verte. Les pré-inscriptions sont ouvertes sur le site du club.

Formulaire d'adhésion sur notre site internet : www.club-vosgien-marmoutier.org

En ce deuxième semestre 2021, l'activité a bien redémarré au Bonheur est dans le pré !

Quelques clichés illustrent nos diverses actions :



Vendanges : la récolte du 2 octobre 2021



Collecte de pommes du 8 octobre 2021



Taille de la charmille du 16 octobre 2021



Plantation de jeunes cormiers du 18 octobre 2021



Cormes : les états successifs de leur maturité

Et les projets pour 2022 ne manquent pas ...!

Si vous avez envie de contribuer à nos actions pour la préservation de notre environnement, n'hésitez pas à nous rejoindre.

En particulier, l'équipe VIGNES recherche pour la relève de Patrick Bourgon qui a travaillé sans compter son temps ni son énergie pendant plus de dix ans pour la sauvegarde des vignes de la Kopp, des personnes pouvant piloter et/ou renforcer l'équipe des bénévoles sur cette activité.

Nous remercions chaleureusement Patrick pour son engagement durant toutes ces années.

Nous rappelons également que :

- nous mettons en relation les personnes recherchant / souhaitant mettre à disposition un terrain pour le jardinage ou la cueillette de fruits (moyennant l'entretien de la parcelle) ;
- nous proposons pour les membres un service de broyage de déchets verts à domicile ;
- le marché de la Wacht, que nous gérons, vous attend tous les samedis et mercredis matins. Vous y trouverez des produits de qualité, et une bonne opportunité de soutien à nos producteurs locaux !
- C'est également à notre stand que vous pourrez adhérer/réadhérer !

Pour tout contact : lestdanslepre@yahoo.fr, ou notre stand à la Wacht.



ASSOCIATION "LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ" ACTIVITÉS SEPTEMBRE - OCTOBRE 2021

NATURE DES ACTIVITÉS	DATE	Nombre de bénévoles investis	OBSERVATIONS
ANIMATIONS ÉCOLES PRIMAIRES	10 et 17 septembre	1	Jean B. a conduit en forêt des élèves de CE2 de l'école de Marmoutier afin de les sensibiliser au rôle écologique de ce milieu essentiel pour la planète.
WORLD CLEAN UP DAY	18 septembre	8	Organisée par la commune, avec la participation des associations, la collecte des déchets est en baisse comparée à celle de 2020.
SYMPOSIUM de sculpture sur pierre	18 et 19 septembre	12	Buvette/restauration proposée par Patrick B et son équipe. Les bénévoles permettront de faire face aux frais de gestion des vignobles.
RÉPARATION CORMIERS	septembre	2	Robert L. et Jean B. se sont attelés à la mise en œuvre nécessaire à la consolidation des branches et troncs fissurés.
ATELIER DE SÉCHAGE	22 septembre	6	Organisée par Michèle C, la séance a permis l'appropriation de notre nouveau déshydrateur et d'expérimenter le séchage de quetsches, de pommes et de carottes. Résultat concluant, le service sera proposé à tous nos membres à la saison prochaine.
MOIS DE LA CRÉATION À REINACKER	26 septembre	3	Tenue par Peggy L., d'un stand de présentation de semences Kokopelli. Vente d'une dizaine de sachets.
VENDANGES	2 octobre	15	Coordonnée par Patrick B, l'activité a eu un résultat mitigé en raison de la succession des aléas climatiques. 200 l de moût obtenus au pressage..
CONFÉRENCE "Jardin hymenoptera"	3 octobre	4	S. Heim a su captiver les 25 personnes présentes. Merci à Michèle C. pour l'organisation. Merci à la commune pour le prêt de la salle.
COLLECTE DE POMMES/PRESSAGE EN JUS	8 octobre	9	Coordonnée par Guy M, l'activité a permis de transformer 800 kg de fruits en 550 bouteilles de jus. Merci à G. Hurth et à la commune pour la permission de récolter les pommes de leurs vergers respectifs. Merci à Michel D, Jean-Claude A et Guy M pour la remise de pommes !
TAILLE CHARMILLE	16 octobre	5	Etant donné que les arbustes avaient produit des branches de trop grande ampleur, cette taille fut des plus opportunes.
PLANTATION DE JEUNES CORMIERS	18 octobre	4	Supervisée par Jean B, l'équipe a procédé au remplacement des 8 arbustes financés par la commune en remplacement de ceux péris en 2020. Lieu : allée des cormiers au Villerholz (Sindelsberg). Merci au personnel municipal pour le creusement des trous de plantation.
RANGEMENT Cave de l'ancienne perception	27 octobre	3	Sur l'initiative de Guy M, et secondé par Patrick B, la séance a permis de procéder au tri et au rangement de tout le matériel entreposé depuis 6 ans. Merci à Roland E pour le transport à la déchèterie de ce qui le nécessitait.
ANIMATION NATURE	29 octobre	2	Destiné au jeune public sur le thème : confection à base de matériaux naturels de personnages porte-parole de la préservation de la nature. Nombre d'enfants inscrits : 5 . Animatrices : Peggy L et Caroline E.
RAMASSAGE CORMES	Mois d'octobre	1	Environ 25 kg de cormes ont pu être collectés par Mathieu. Deux ateliers de transformation en confiture, gelée et sirop se sont déroulées les 5 et 13 novembre.

PROJET ATELIER DE TRANSFORMATION DE FRUITS

La Ville de Marmoutier et l'association Le Bonheur est dans le Pré souhaitent aller plus loin dans la valorisation des fruits des vergers à haute-tige issus du Koppberg, Heckberg et Sindelsberg en créant un atelier de transformation de fruits.

L'ancien abattoir, lieu faisant partie de l'histoire de Marmoutier, sera réhabilité pour accueillir ce projet. Les travaux devraient débuter au premier semestre 2022.

L'atelier de transformation de fruits proposera 4 activités :

- la production d'huile de noix
- le séchage de fruits
- la distillation d'alcool de fruits
- la production de jus de fruits frais

La Ville de Marmoutier communiquera tout au long de l'année sur ce projet au fur et à mesure de son avancement.



Jachères fleuries

Les fleurs attirent la vie. Particulièrement appréciée des papillons et des oiseaux, la jachère fleurie est également un enchantement pour nous du printemps à l'automne.

La Ville de Marmoutier a eu l'envie d'en semer à 2 endroits. Que ce soit vers la sortie de la ville côté Singrist

ou entre le chemin de Croix et les noyers de la Kopp, nous sommes heureux d'avoir pris cette initiative.

Nous souhaitons renouveler cette opération l'an prochain et l'étendre à d'autres endroits comme le long du parking du Mur Blanc.





Construire ensemble les communes de demain

Au fil des mois, nous sommes tous et toutes de plus en plus conscients de la nécessité de notre engagement résolu dans la transition écologique.

Il serait d'ailleurs plus pertinent de parler de bascule écologique, tant il est urgent d'agir vite et massivement.

- Face au réchauffement climatique, il nous faut mettre en place les conditions qui apporteront un peu plus de fraîcheur lors des canicules ;
- face aux sécheresses présentes et à venir, il nous faut préserver et économiser la ressource en eau, et être très attentif à la qualité de l'eau potable tout comme celle des cours d'eau ;
- face aux gaz à effet de serre, il faut retourner vers un approvisionnement plus local, nous déplacer davantage à pied, à vélo ;
- face aux défis de l'énergie, il est essentiel de penser en tout premier lieu à réduire notre consommation ;
- face à la surexploitation des ressources, il nous faut consommer moins d'objets, penser à leur réutilisation pour une seconde vie, éviter de produire des déchets ;
- face au creusement des inégalités il faut consolider nos liens, cultiver la solidarité ;
- face à l'effondrement de la biodiversité, il nous faut laisser de la place aux espèces autres qu'humaines, nous qui avons peu à peu colonisé toute la nature sauvage ;

Un an et demi après la signature de ce pacte, qu'en est-il des engagements de la commune ?

Voici un petit état des lieux de ces actions.

- En vert les engagements atteints
- En jaune les engagements en cours

1. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).

- Sensibilisation aux achats responsables pour la mairie, l'OMSLC et les associations.

4. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.

- Création du site web de la ville, sur plateforme open source
- Migration de logiciels vers des solutions libres (les publications réalisées par la mairie depuis 1 an, dont le bulletin municipal que vous tenez entre les mains, ont été conçues avec les logiciels libres Scribus, Inkscape et Gimp)

5. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.

- Soutien au marché de la Wacht.
- Ecole / Sivos avec un repas bio par semaine.
- Création de l'atelier de fruits Obsthiesel (Huile de noix, séchage de fruit, pressage de jus de fruits)

6. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices.

- Projet de création de jardins familiaux.
- Demande de classement de nos collines comme Espace Naturel Sensible.
- La Ville de Marmoutier met à disposition des vergers à l'association Le Bonheur est dans le Pré qui ensuite les met à disposition de ses adhérents.

8. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noire (éclairages) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.



l'eau, une ressource à préserver

- Plantation d'arbres fruitiers hautes tiges
En 2020 plus de 100 arbres plantés.
En 2021 plus de 150 arbres vont être plantés
- Aménagement de jachère fleurie en 2020 à la sortie de la ville vers Singrist et le long du chemin de croix

vers la Kopp

Reconduction dans les années à venir avec ajout de certaines zones (parking du mur Blanc)

- Projet de sensibilisation de nos concitoyens.
- Expérimentation de la coupure nocturne de l'éclairage public dans la ville.

11. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.

- Audit sur la consommation énergétique des bâtiments communaux.
- Projet de rénovation des salles communales et polyvalentes.
- Changement de l'éclairage public pour un éclairage à LED.



l'éclairage aux diodes permet de réduire la consommation électrique en même temps que la pollution lumineuse

12. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.

- La Ville de Marmoutier communique via le bulletin municipal et bientôt via le site Internet, les aides disponibles pour la rénovation énergétique. (Aide de la région)

15. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.

- Projet de la Communauté de Commune de Saverne d'une piste cyclable, tronçon Wasselonne-Saverne. Attente du tracé définitif pour que la Ville puisse proposer l'aménagement intra-muros.

18. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

- Sensibilisation via les communications du Smictom

19. Mettre en place une tarification à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.

- Le Smictom se dote d'une tarification incitative (à la levée)
- Le point d'apport volontaire (PAV – Compost) situé à la sortie de la ville vers Singrist a été rapproché des immeubles Saint Martin

21. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.

- La Mairie est un lieu d'accueil et d'accompagnement pour les personnes en difficulté. Le personnel administratif a les compétences et les contacts pour aider les personnes en difficulté.
- Un livret d'accueil sera retravaillé pour être remis aux personnes sollicitant de l'aide.

23. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.

- Nous disposons de 2 toilettes publiques ainsi que des fontaines à eau. La Ville de Marmoutier reste vigilante à cette question lors de l'achat de mobilier urbain.

25. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.

- Ce service sera proposé en 2022 à la bibliothèque. 11 ordinateurs seront mis en place pour proposer des cours de découverte et d'accompagnement au numérique.
- De même, ces ordinateurs disposant d'un accès à internet pourront être réservés et utilisés au sein de la bibliothèque.

26. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

- L'accueil de la Mairie est le lieu de premier accueil. Le personnel administratif a les compétences et les contacts pour aider les personnes en difficulté, y compris de trouver des logements d'urgence.

36. Etude de faisabilité d'un espace de découverte faunistique et aquatique

- La Ville de Marmoutier a le projet de créer un sentier pieds nus au lavoir.



Contact : pactetransition.paysdesaverne@gmail.com
<https://colibris-wiki.org/pactetransition-paysdesaverne>
Michèle Comte, Etienne Paquet

CHÈRES MAURIMONASTÉRIENNES ET CHERS MAURIMONASTÉRIENS,

Malgré un contexte difficile, pratiquement l'ensemble des manifestations traditionnelles et variées se sont déroulées à la satisfaction de toutes et tous, dont certaines ont connu un beau succès. Tout ceci recrée des liens de convivialité et vivifie la communauté villageoise. Le contexte de la crise a demandé à chaque fois des investissements humains supplémentaires. Nos remerciements vont à l'indispensable monde associatif, particulièrement à l'OMSLC, entièrement reconstitué.

Conscients que les associations souffrent et qu'elles ne peuvent pas fonctionner pleinement, nous continuons à maintenir au même taux les subventions et les aides depuis ces 2 dernières années. Cette trame associative est nécessaire, elle participe au dynamisme local, dispense une éducation complémentaire et insuffle une aspiration à vivre ensemble.

Avec l'inauguration, début juillet, de l'espace éducatif intercommunal Albert Kahn, (en hommage à notre illustre et exemplaire compatriote), fruit de 25 années de travaux, nous pouvons nous targuer d'un bel outil pédagogique au service de nos familles et de nos jeunes. Avec un collège rénové, l'ensemble du parcours éducatif est optimisé dans le contexte communal. C'est un service essentiel rendu à nos concitoyen·ne·s.

L'aire de jeux, très fréquentée, a, dès cet été, complété l'ensemble. Il nous reste à finir le mur blanc (encore quelques années), le cheminement le long du mur et un parcours de santé.

Après une rénovation exemplaire et complète, la chapelle Saint Denis est à nouveau révélée dans sa beauté originale et ouverte au culte.

D'un côté c'est le savoir-faire architectural actuel avec un maître d'œuvre différent pour chaque bâtiment, et de l'autre la belle maîtrise ancienne des compagnons, animés et entraînés par la foi religieuse. C'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon.

Nous avons la chance, avec une majorité municipale renouvelée et rajeunie, de pouvoir avancer au service des habitant·e·s. Chacune et chacun avec ses compétences propres, permettent d'enrichir les débats et, in fine, les projets.

Le groupe majoritaire : Mme Amandine ALLIENNE-DISS, Mme Mercédès AUBURTIN, Mme Virginie BUCHEL-RIVAT, Mme Mélanie BURCKEL, Mme Mélanie BURKHALTER, M. Aimé DANGELSER, M. Cédric FAESSEL, Mme Claude FIXARI, M. Joël GVALET, M. Matthieu HALFAOUI, M. Thomas HEIDERICH, M. Sébastien MONNERIE, M. Mathieu MUTHS, Mme Dorothee SCHULTZ, M. Claude SCHWALLER, Mme Ingrid TÖLDTE, Mme Clarisse VITORINO, M. Jean-Claude WEIL.



CHÈRES MAURIMONASTÉRIENNES ET CHERS MAURIMONASTÉRIENS,

Par ces lignes, au sein du présent bulletin, nous portons à votre connaissance, les éléments et questions de notre suivi en tant que "minorité municipale". Il s'agit pour nous de : - suivre les dossiers en cours - œuvrer pour davantage de transparence - critiquer de façon constructive - émettre des propositions concrètes.

•**Conseil municipal.** La dernière séance du conseil municipal s'est déroulée le 20 septembre dernier. Il s'agissait pour l'essentiel d'une prise de délibération « décision budgétaire modificative » demandée par la trésorerie. Soit quelques ajustements de crédits en investissement relatifs à quelques opérations budgétaires dont vous trouverez le détails sur le PV du CM (affiché dans la cour de la mairie). Hors conseil municipal nous n'avons pas d'information !

•Écologie et engagements pour l'environnement.

Comme nous l'avons écrit dans la Tribune Citoyenne, nous portons un regard critique sur le traitement phytosanitaire du cimetière au glyphosate. En dehors des concessions proprement dites, le reste du cimetière est pris en charge par la municipalité quant à son entretien général. La « loi 2014-110 du 6 février 2014 interdit aux collectivités territoriales d'utiliser des produits phytosanitaires, dont le glyphosate, pour l'entretien de leurs espaces verts et lieux de promenade. Qu'en est-il pour les cimetières ? » ; le gouvernement en date du 21 janvier 2021 a publié « un décret étendant à partir de juillet 2022 les interdictions d'usage de produits phytosanitaires dans les lieux de vie, comme les jardins des copropriétés, les parcs privés, les cimetières ou les campings. ». Le glyphosate sera donc enfin interdit à partir de juillet 2022. Mais nous devrions déjà nous passer complètement de ces produits dangereux et portant atteinte à la nature afin de montrer l'exemple. Acceptons que tout ne soit pas parfait ! Pour préserver la biodiversité, pour le retour certain des abeilles, des papillons, chenilles etc. précieux pour notre vie et l'avenir de notre planète et de nos enfants. Des solutions existent pour que notre environnement soit beau et écologique à la fois. Nous vous invitons à regarder nos articles sur le sujet (<https://www.facebook.com/LaTribuneCitoyenneMarmoutier>), et sur: <https://www.fredonoccitanie.com/jevi/films/>

•**Dossier ancien abattoir et sa réhabilitation en pressoir à fruits.** Nous avons demandé qu'une étude globale plus précise soit menée sur les besoins, les objectifs, le retour sur investissement et les risques également... Plusieurs activités y étant prévues dans un espace assez contraint néanmoins, soit : huile de noix, séchage de fruits, distillation, pressage de fruits. Nous n'avons pas eu de réponse à ce sujet.

•**Projet « maison intergénérationnelle » au lieu dit Mattgarten :** où en est ce projet à peine dévoilé lors d'une commission « urbanisme » ? Nous avons appris que de nombreux habitants du secteur refusent ce projet, un courrier sur le sujet a été envoyé à M. le Maire et aux Conseillers municipaux. Ce courrier ne nous a pas été transmis par la mairie. Les Conseillers de la majorité municipale l'ont-ils reçu ? Ce « poumon vert » et zone humide de Marmoutier est à conserver pour diverses raisons écologiques.

•**Projet au Lavoir.** Un projet de sentier sensoriel, parcours pieds-nus a été proposé par la majorité municipale près de l'ancien lavoir. Notre avis : il serait préférable de s'investir dans un véritable aménagement autour d'une zone de loisirs familiale avec jeux d'eau, zone de sable avec animations associatives etc. Nous avons étudié la faisabilité d'un tel projet dans notre programme de campagne. Nous solliciterons à nouveau la tenue d'une commission ad hoc.

•**Hôtel Alsacien.** Plus le temps passe plus il se dégrade substantiellement. Nous ne savons pas pourquoi un tel blocage entre la CCPS et la majorité municipale persiste tant ! Il faut aller de l'avant, la CCPS est prête à le céder à la ville à l'€ symbolique (plusieurs fois proposé par la comcom à Marmoutier). L'urgence étant de sauver ce bâtiment en commençant par le couvert. Exit cette « histoire » liée aux deux bâtiments dans lesquels a été crée le CIP. C'est du passé !

Nous, minorité municipale, n'avons pas le monopole des décisions à prendre, mais Madame, Monsieur, Cher-e-s Concitoyen-ne-s, croyez bien que pour notre bourg centre et pour vous, nous défendrons nos idées, nos projets et les vôtres. Tant mieux si certains aboutissent et ne sont pas systématiquement rejetés, nous continuerons par notre participation à œuvrer pour votre bien être.

La situation sanitaire s'améliore doucement et le bout du tunnel laisse entrevoir son halo. Il faut néanmoins conserver les bonnes habitudes prises depuis la mise en place des gestes barrières.

Nous restons à votre disposition et nous vous informerons régulièrement de ce que l'on veut bien nous transmettre.

Suivez nous sur : <https://www.facebook.com/LaTribuneCitoyenneMarmoutier>

Avec nos cordiales salutations.

Le groupe minoritaire: M. Jean-Louis MULLER, Mme Angèle KALCK-ITALIANO, M. Pierrot RECHT, Mme Isabelle LORENTZ, M. Jean MUCKENSTURM.

Mois de décembre

Mois de la chance

**Association des Commerçants
et Artisans de Marmoutier**

ZUNET

**Profitez de la zone bleue avec des disques
pour un stationnement gratuit de 90 minutes
(jours ouvrables de 9h à 19h)**

**Du 1er au 25 décembre 2021
Venez gagner de nombreux bons d'achat
15, 30 et 75 euros**

PARTICIPANTS

★ Chaussures DESSERT
★ Coiffure Aquar'elle
★ Electroménager Extra
★ Garage HOUZELLE
★ La Casa (pizza)

Poterie ERNENWEIN
★ Restaurant Aux Deux Clefs
★ Restaurant L'Aura
★ Une Bouchée de Pains

Tirage: le 03 janvier 2022

Affichage des résultats dans les
magasins. Chaque gagnant sera avisé
personnellement.

Merci à la clientèle qui soutient le commerce de proximité

Magasins ouverts de 14h à 18h les dimanches 12 et 19 décembre 2021